

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada, USA, and Montreal. Editions: quotidienne and hebdomadaire.

Directeur: HENRI BOURASSA

Rédaction et administration 43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5152

FAIS CE QUE DOIS!

Il y a de la place pour tous

Aussi longtemps, dit, au cours d'un vibrant article sur les oeuvres de presse, notre confrère français de Winnipeg, que la Liberté restera un journal hebdomadaire, Dieu aidant, elle espère boucler son budget sans faire d'appel de fonds. Mais ce qu'elle ne demande pas pour elle-même, elle ose le demander pour nos trois grands quotidiens catholiques de langue française au Canada: l'Action Catholique, à Québec, le Devoir, à Montréal, et le Droit, à Ottawa. Voilà les trois grands champions de la cause catholique au Canada. Si nos lecteurs veulent leur donner notre place à leur foyer, nous ne le trouverons pas mauvais, car nous serions avantagusement remplacés.

Nous sommes profondément touché de ces généreuses paroles, mais il nous faut répondre, dans l'intérêt particulier des Manitobains, comme dans l'intérêt général de la presse catholique et nationale: Que les lecteurs de la Liberté n'abandonnent point leur journal. ... même pour le Devoir. Qu'ils placent côte à côte la Liberté, l'un des trois et, s'ils le peuvent, les trois quotidiens auxquels elle veut bien rendre un tel témoignage. Chacun d'eux peut rendre des services, mais aucun ne peut remplacer, auprès de nos frères de l'Ouest, par exemple, des journaux comme la Liberté ou le Patriote de Prince Albert.

Ce qu'il faut souhaiter, ce nous semble, c'est qu'à côté de la feuille régionale, qui seule peut suivre de très près les intérêts particuliers d'un groupe, faire à ses besoins immédiats l'application des principes généraux, lui donner le sentiment de la cohésion, on lise l'un des quotidiens du dehors qui, dans le même esprit, avec le même souci des intérêts religieux et nationaux, traite de l'ensemble de nos problèmes, peut tenir les groupes particuliers au courant de ce qui se fait dans nos grandes villes, servir d'intermédiaire entre les divers éléments de la race, consacrer plus d'espace aux choses de l'extérieur, etc.

Et nos lecteurs anciens savent que nous ne formulons point là des vœux de circonstance. Nous espérons n'avoir laissé passer que bien peu d'occasions de rendre hommage à des journaux comme la Liberté, le Patriote de l'Ouest, l'Évangéline, de signaler le bien très considérable qu'ils accomplissent, de marquer le rôle unique qu'ils tiennent aux avant-postes de notre race. Dans la persévérance, dans l'épuisante campagne qu'il mène depuis plus d'un an, notre directeur ne manque jamais de mettre en relief l'importance de l'Action catholique et du Droit, aussi bien que celle du Devoir. Dans sa tournée de conférences de l'an dernier, dans la région de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean, comme cette année dans la région trifluvienne, il a fortement encouragé ses auditeurs à donner le plus cordial, le plus ferme appui à nos confrères du Progrès du Saguenay et du Bien Public. Il faut ajouter que ceux-ci, non plus que nos autres amis, ne nous ménagent point non plus le témoignage de leur sympathie. La conviction de servir une cause commune et qui nous dépasse tous a créé et maintenu entre nous les plus cordiales relations.

En fait, il y a place et besogne pour tous: place et besogne pour les quotidiens de Québec, de Montréal et d'Ottawa (et pour d'autres peut-être), place et besogne pour les feuilles régionales, place et besogne pour les revues qui s'adressent à la foule ou à l'élite, place et besogne pour les oeuvres de propagande par le livre ou le tract, comme il y a place pour tous les types de propagande oratoire. Nous devrions tendre à fortifier, à compléter dans tous les sens nos moyens de propagande intellectuelle, les opposer partout aux moyens d'action que peuvent mettre en oeuvre les adversaires ou les simples spéculateurs.

Et, pour en revenir à la question plus particulière des quotidiens et des régionaux, s'il peut arriver que, dans de rares cas, l'un exclue l'autre, on constatera, d'une façon générale, qu'au contraire, et par la force même des choses, ils s'enrichissent. Ils créent ou développent le goût d'un certain type de lecture. Le lecteur du quotidien est naturellement enclin à vouloir chez lui un journal du genre de celui qui lui plaît à Québec, à Montréal ou à Ottawa, le lecteur de la feuille rurale désire le quotidien qui lui apportera chaque jour ce qu'il trouve une ou deux fois par semaine dans le journal local, qui traitera, d'une façon forcément plus abondante, des problèmes qu'indique, en marge de son domaine particulier, la feuille régionale.

Et à mesure que se fera l'éducation publique, que l'on comparera le coût de revient de la saine lecture à celui de tel ou tel amusement, de telle ou telle dépense, diminuera le nombre de ceux qui se croient incapables de recevoir un ou deux journaux franchement catholiques et patriotes.

Quant à ceux qui le sont vraiment, incapables, on sera étonné de leur petit nombre.

Omer HEROUX.

Billet du soir

Le chien de Dempsey

En principe tous les automobilistes sont des veinards. Leur veine ne consiste pas à posséder une machine à soi, mais à conserver leur vie tout en gardant leur machine. Il leur arrive aussi d'épargner quelquefois les passants; ainsi, moi qui écris ces lignes, je ne me souviens pas d'avoir été frappé plus d'une douzaine de fois et ébloué à peine une centaine par un chauffeur pressé. D'esprit distrait, je suis d'ailleurs incapable et je dois confesser qu'il m'arrive d'oublier, que la chaussée est la propriété exclusive des chauffeurs, bien qu'ils ne paient point de taxe municipale, et que, souventes fois, j'ai foulé la chaussée d'un pied téméraire sans m'inquiéter des voitures automobiles qui la sillonnent.

Ne vous est-il pas arrivé à vous-même d'oublier que 90 pour cent des propriétaires d'auto sont assurés contre les accidents et n'ont par conséquent aucun intérêt à les éviter, qu'ils sont même justifiés de croire qu'en exprimant de votre corps votre âme, ils rendent service à votre famille, lui garantissent un joli capital, la débarrassent probablement d'un mari et d'un père peu prévoyant puisqu'il ne songe pas à se garer, et nécessairement pauvre, puisque piéton? Mais les automobilistes ont parfois affaire à des piétons volontaires. C'est leur tendance à généraliser, à considérer comme méprisables tout ce qui déambule sur deux pattes ou sur quatre et c'est là qu'ils démontrent leur absence de psychologie. Ainsi quand Jack Dempsey marche, c'est uniquement pour punir un abdomen trop affaibli qui traitait d'abord des coups de gan-pentier. Mais l'œil le plus exercé ne peut reconnaître de dos le champion. On le confond quelquefois avec un simple membre de Y.M.C.A., surtout quand on est étranger à la région et qu'on ignore le nom et la localité du patelin où il triture chaque jour le facès de quatre bons-hommes payés pour l'entraîner.

Et voilà pourquoi c'est seule la veine particulière à tous les automobilistes qui a sauvé du lynchage celui qui, avant-hier, a passé sur le docteur Hemingway. Le docteur Hemingway n'est pas, comme on pourrait le penser, un monsieur qui a richement mérité le respect et la force d'acier à celui des autres. C'est un chien, un chien de police belge qui a été dressé à la haute dignité, avec deux camarades de même poil, de mascotte de Dempsey. Quand le champion s'en va de par les routes trotter pour réduire sa ceinture, enfiler son thorax et allonger son haleine, tout comme si le résultat de la rencontre du 2 juillet n'était d'ores et déjà fixé, il emmène ses chiens avec lui. Les animaux sont les meilleurs amis des boxeurs; ils comprennent, admirablement, à cause de leur état d'ardeur, la bestialité. Aussi Dempsey prise-t-il beaucoup ses tontous.

Or, hier, comme il trotteait le long de la route avec ses trois confidentes, un automobiliste qui, comme tous les automobilistes, croit que les chiens sont faits pour être écrasés et être ensuite mis dans les gazettes, passa dessus ledit docteur Hemingway. Il ignorait l'étendue de sa faute; mais lui par un certain présentiment il arrêta tout de même son moteur. Jugez de sa surprise, de sa confusion, de sa peur et de sa douleur, quand il connut le nom du propriétaire. La dépêche dit qu'il ne put que balbutier des excuses. Heureusement que le chien de Dempsey n'était pas mort; sans cela celui du chauffeur l'était aussi. L'animal fut ramassé et put regagner le camp en boitant, derrière son maître.

Non, mais sont-ils veinards, ces automobilistes! Songez à ce qui se serait advenu de celui-ci s'il avait été écrasé à mort le chien du champion ou simplement éfilé le champion lui-même en passant! Jamais le lynchage n'eût été plus juste; car les rois de la démocratie sont des rois qu'elle se choisit elle-même, contrairement aux autres qui lui étaient imposés de droit divin. Et leur règne est purement spirituel. Ce n'est qu'une raison de plus pour qu'elle les idolâtre. PASCALOU.

L'ouverture de la rue Sherbrooke

M. Décaré veut rendre justice à l'est. — Un boulevard. — Mais comment le bordera-t-on? — Les architectes augmentent et l'architecture est en baisse. — Pourquoi?

M. Décaré se décide à tourner les yeux vers l'est. Loin de nous l'intention de le chicaner puisqu'il y a plus d'un an que nous l'y invitons. L'ouverture de la rue Sherbrooke est parait chose entendue; nous conseillons cependant aux membres de la délégation qui ont eu, hier, une entrevue avec le président de la commission administrative et qui ont obtenu de lui cet engagement, de ne point s'endormir, mais de s'approprier, si cela est nécessaire, à revenir à la charge.

La rue Sherbrooke fournira le premier chemin de communication directe et en droite ligne, ou à peu près, d'un bout à l'autre de la ville de Montréal. Il développera dans des endroits très accessibles la construction. Il ne s'agit pas cette fois d'entreprendre des travaux d'égoûts dans les champs et de pousser la route à travers une verdoyante population de plants de maïs ou de carottes. Tout près de la rue Delorimier se trouvent des terrains rapprochés du centre de la ville et qui pourront être construits à peu de frais.

Il est temps que l'on s'occupe enfin du développement de l'est. Celui-ci parait à l'ordre du jour et il est probable qu'il recevra une nouvelle impulsion du fait de l'administration de la ville en petits quartiers.

Il est peu de chose qu'on ne puisse obtenir quand on veut s'en donner la peine. Ainsi l'a prouvé la question du service des tramways de l'est; ainsi le prouve encore la campagne entreprise depuis quelques années et soutenue ici assidûment pour l'amélioration des moyens de communications de toute la population demeurant à l'est de la rue Saint-Laurent.

On parle de créer un grand boulevard. C'est très bien. Mais de quelle espèce de maisons sera bordé ce boulevard? Les autres arts sont en progrès chez nous; mais sûrement pas l'architecture. Cela ne dépend pas des architectes; sauf quelques incompetents, leur nombre s'accroît de même que leur science, chaque année, mais cela vient de ce que la construction est conduite, un peu comme tout le reste chez nous, à la diable. Quand on veut un conseil légal, on va voir un avocat, quand on veut un conseil médical, on va voir un médecin, mais quand on veut construire une maison, on ne prend conseil de personne, on dicte ses ordres et ses volontés à un entrepreneur-maçonn ou menuisier. On voit le résultat.

Sans doute l'intervention des autorités municipales est ennuyeuse, il est désagréable de se heurter à chaque instant à des règlements; mais cela, nous semble-t-il, servirait en même temps les intérêts particuliers et l'intérêt général.

Dimanche, nous en avions sous les yeux un exemple concret. Dans une campagne, non loin de Montréal, deux particuliers se sont construits deux villas, côte à côte. L'une d'elle est en bois; elle a coûté très cher et elle est horrible. Elle professe plusieurs hérésies contre l'architecture, entre autres une aile lourde, sorte de belvédère qui repose sur quatre minces colonnes de bois, à tel point qu'un homme prudent ne voudrait pas s'installer dessous à moins que ce ne soit pour renouveler l'exploit d'énergie de Garcia Moreno lisant tranquillement sous un rocher branlant. Cette maison, il est évident, et d'ailleurs on nous a confirmés, est n'a pas été construite par un architecte. La pierre abonde dans la région, on l'a pour rien, il suffit de gratter le sol et cependant la maison est en bois. Cela fut voulu par son propriétaire comme on le devine facilement à la peinture éclatante dont il l'a couverte. La pierre, c'est résistants et ça ne coûte pas cher dans ce pays, mais c'est gris, c'est calme, ça ne tape pas dans l'oeil.

Le voisin lui, au contraire, a une maison de style très sobre, mais confortable. Elle est de pierre et est bâtie sur des plans d'un architecte. Elle est utile à son propriétaire. Elle lui bénéficie à toute la localité. Une maison laide et de mauvais goût, fait tâche au contraire. Qui n'a vu le long du fleuve surgir comme un cauchemar de ces villas baroques surmontées de quelque feuille d'érable monumentale et qui par leur affreuse prétention et leur laideur immodérée, empoisonnent le paysage, donnent envie de fuir en hurlant.

Le remède cependant ne peut s'appliquer à la campagne, mais il est, au contraire, facile à mettre en oeuvre à la ville. Il suffit d'un règlement de quelques lignes qui précise que tous les plans devront être soumis à une commission d'architectes qui en fera la critique et exigera des modifications, il le faut, quant à l'aspect extérieur. Pour l'intérieur, dès lors que les lois de l'hygiène sont respectées, qu'on

laisse libre carrière à toutes les bizarreries, qu'on laisse s'exercer le goût du cocasse et du fantasque, ce ne se regarde aucunement le public.

En somme, nous sommes heureux d'entrevoir la possibilité d'un boulevard, traversant toute l'île, mais que l'on prenne dès maintenant des dispositions pour éviter ce qui est trop fréquent que, passé la rue Saint-Laurent, on constate une aggravation très sensible dans la laideur des maisons. Evitons de diviser la ville en deux parties, l'une belle et l'autre laide, la première habitée par les Anglais et l'autre par nous.

Qu'on n'aïlle pas croire s'il en est ainsi que les Anglais ont plus de goût. On aurait tort. Ils n'ont pas plus de goût, mais plus de modes. S'ils ont passé leur vie à mesurer du calicot, ils ne se croient pas doués d'instinct pour l'architecture, et s'ils veulent construire, ils consultent un architecte. Ils ne paient pas plus cher et ils ont une belle maison. Faisons donc de même. Mais pour soutenir l'action des particuliers, passons un règlement dans lequel on n'a pas hésité à faire à Westminster, il y a quelque vingt ans, et pourtant, d'ores et déjà, la moyenne de la construction y était au point de vue esthétique, bien supérieure à celle de Montréal.

On tenait à conserver cette avance et on a pris les moyens.

Louis DUPIRE.

«Le Pape infallible»

LETTRE D'APPROBATION DE S. G. MGR OLIVIER-ELZEAR MATHIEU.

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Régina apprécie en ces termes élogieux la publication intitulée «Le Pape infallible»: Archevêché de Régina, Régina (Saskatchewan), 6 avril 1921.

Cher Monsieur, Je vous remercie sincèrement d'avoir bien voulu m'envoyer cette brochure, que j'ai lue avec autant de plaisir que d'intérêt. Puisse-t-elle se répandre et rappeler à nos chers frères et sœurs les vérités qui sont de nature à les consoler, à les rendre fiers d'être enfants de l'Eglise, d'être attachés par de doux liens, par une sincère obéissance, à cette surnaturelle majesté qui est le Pape.

On a toujours parlé et on parle encore du Pape partout. Tout ce qui a été grand dans le monde l'a rencontré sur son chemin, tout ce qui a respecté à être bien de Dieu, tout ce qui l'a persécuté a péri. Plus on étudie le passé, plus on réfléchit sur le présent, plus on lui lie de liens, plus on convainc que la papauté est, dans tous les sens, l'arc-boutant du monde civilisé non moins que de l'Eglise.

Et jamais cette suprématie spirituelle, que ces personnages distingués proclament dans votre brochure, ne fut plus nécessaire que de nos jours. Le doute s'étend, comme un froid lineal, sur les choses les plus vénérées et les plus sacrées; aujourd'hui tout est remis en question; le vieil édifice des croyances est secoué jusque dans ses fondements; on s'avance à l'aveugle vers un avenir ténébreux et incompris; mille théories contradictoires nous inondent; nous ne voyons partout que des ruines intellectuelles et morales qu'on entasse sans rien élever sur ces tristes débris. Or, au milieu de ce chaos qui menace le monde civilisé d'une prochaine dissolution, c'est un insigne bienfait de la Providence d'avoir placé, au-dessus des tempêtes incessamment soulevées par d'inquiètes et turbulents esprits, une autorité stable, inflexible, transmettant d'âge en âge les mêmes traditions, le même symbole, dissipant les nuages de l'erreur et guidant les peuples avec une sécurité parfaite dans la route du temps à l'éternité.

Que nos chers catholiques le comprennent, qu'ils continuent à remercier Dieu de ces radieux flambeaux qui, depuis deux mille ans, répand dans l'univers les consolations et les enseignements de la foi, par leur phare dressé sur le rivage et dont les feux, projetant une vive clarté sur le large, nous ont sauvés de la mer de la désolation. Et que, dans l'immensité des flots, montrant le port aux navigateurs égarés dans les ténèbres ou surpris par l'orage.

Que tout ce qui réjouit notre cher Souverain Pontife le réjouisse; que tout ce qui le contriste, les contriste; qu'ils approuvent ce qu'il approuve, qu'ils blâment ce qu'il blâme, qu'ils condamnent ce qu'il condamne. Serrés autour de lui, qu'ils soumettent à sa direction leurs intentions, leurs volontés, leurs coeurs, comme il convient à des sujets vis-à-vis de leur pasteur, à des fils vis-à-vis de leur père.

Ce sont là les sentiments que fera naître en eux la lecture de ces vérités si bien exprimées par des hommes ayant exclusivement à coeur de donner une bonne direction à leurs concitoyens.

Votre toujours dévoué, OLIVIER-ELZEAR, archevêque de Régina.

De ces hommes soucieux de donner une bonne direction à leurs concitoyens, l'un, M. l'abbé Arthur Carotte, docteur en philosophie, en théologie et en droit canon, étudie la «nécessité du dogme de l'Infaillibilité»; l'autre, M. l'abbé Philippe Perrier, docteur en philosophie et en théologie, fait «l'histoire de la proclamation»; et le troisième, M. Henri Bourassa, directeur du Devoir, montre «l'Infaillibilité doctrinale du Pape, fondement de son autorité sociale».

A ces trois maîtres pièces s'ajoutent deux belles allocutions de S. G. Mgr Bruchési et du Dr Georges Barré, ancien président de l'A. C. J. C. Prix du volume (près de 140 pages): 60 sous l'exemplaire, 65 sous franco. Remises sur achats en quantité: 86 la douzaine, 845 le mille, frais de port en plus.

S'adresser au secrétariat général de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, tél. Main 4939.

En vente aussi au Devoir et dans les meilleures librairies de Montréal.

Bloc-notes

M. Ballantyne

Ce ministre, qui se déclarait il y a quelques semaines si certain du résultat d'Yamaska, et qui lançait le même jour le pavé qu'on sait à la tête de M. Mondou, en croyant lui rendre service, et il n'a donc jamais lu, la fable de l'ours et l'amateur des jardins. — n'a pas encore exprimé d'avis sur la défaite de son protégé. On ne nous a pas encore dit, non plus, si M. Mondou a adressé ses remerciements à M. Ballantyne, pour l'avoir fait battre de si belle façon. M. Meighen doit se trouver dans un dilemme: s'il laisse M. Ballantyne ici, en son absence, il a tout à redouter des impairs de son ministre de la marine; et s'il s'en fait accompagner à Londres, il n'est pas du tout certain que M. Ballantyne n'y fera pas d'autres impairs, et de plus graves, probablement. La solution, ce serait que M. Meighen demandât la démission de M. Ballantyne; mais, en l'état actuel des choses, comment s'y prendrait-il pour le remplacer dans le ministère, puisque le Québec ne veut à aucun prix voler pour un candidat du ministère?

Appels aux préjugés

La Gazette affirmait hier, que les appels aux préjugés de race ont été cause de la défaite d'Yamaska, samedi soir. Le Droit note, en marge de la note de la Gazette, que les appels au fanatisme religieux ont fort contribué à faire élire le candidat ministériel, dans York-Sunbury, ces jours-ci. «Les libéraux-conservateurs de religion aussi ostensiblement qu'on peut le faire», dit le Droit, qui ajoute ces détails assez précis, sur l'élection: «Comme leur adversaire était un progressiste, partisan de MM. Crerar et Drury, on a présenté le gouvernement fermier d'Ontario comme étant sous la férule du Pape et des évêques d'Ontario. Impossible de faire un pas dans ce comté sans se buter à des affiches où l'on pouvait lire que le gouvernement d'Ontario était dirigé en son-sou-mai par Messieurs McNeil, Lutalipe, Bêliveau, ou pouvait y lire aussi que M. Manning Doherty, ministre catholique du cabinet Drury, était allé récemment, en Angleterre non pas pour faire lever le ponton de la bêtise canadienne, mais pour faire de la propagande sans fémeiste et embarrasser le gouvernement Lloyd George.» Evidemment, la Gazette a cru voir dans Yamaska ce qui s'est passé dans York-Sunbury. Il lusion d'optique?

La commission

Les journaux ont publié ces jours-ci une entrevue du président de la commission de régime des alcools, à Montréal, et s'y est fait un bon nombre de collègues, satisfait de la façon dont le public a accueilli et respecte la nouvelle loi. Tant mieux. Personne ne doit vouloir violer la loi, quoi qu'on en pense par ailleurs. Si le public est satisfait de la loi et la respecte, il l'est peut-être moins de la façon dont la commission agit. Nous avons exposé ici certains griefs relatifs à l'emploi exclusif de l'anglais dans certaines formules de la commission, et aussi quant à la qualité de certains vins que vend celle-ci. Il serait aisé de savoir s'il est vrai que des châteaux destinés à des maisons canadiennes-françaises sont exclusivement libellés en anglais, pourquoi la Banque de Montréal centralise définitivement tous les dépôts de la commission, quand il y a trois banques canadiennes-françaises aussi capables de n'importe quelle banque anglo-canadienne d'administrer les fonds de la commission, et comment il se fait que des vins que la commission dit avoir importés directement, et dont elle garantit l'authenticité, paient des frais de douane, et soient analysés chimiquement, sans que le public ait rien à savoir de tout cela. Il serait reconnaissant aux commissaires de lui en parler, dans leurs prochaines entrevues avec les journaux; d'autant plus que c'est avec son argent, à lui, Baptiste, que la commission fait le commerce des alcools, et qu'on lui a promis qu'une fois celui-ci sous la direction de la commission, tout irait pour le mieux; or cela n'est pas encore si certain que cela, quoi qu'on en dise dans les milieux ministériels.

En marge d'une élection

La Presse écrivait hier soir, à propos du résultat d'Yamaska, ces phrases assez significatives, et qui indiquent bien jusqu'où elle penche du côté du groupe Meighen-Ballantyne. «Le perdant de Yamaska est basé sur le sentiment et aussi sur le ressentiment. Ce sont des facteurs

La session fédérale

Etrange conduite d'un groupe libéral

Plusieurs députés libéraux canadiens français quittent la chambre au moment où elle va voter sur le bill de divorce de Martigny. — Pourquoi? — Le débat remis à ce soir. — M. Stein mène bien la lutte contre ce bill.

(PAR LEO-PAUL DESROSIERES)

Ottawa, 30. — L'élection d'Yamaska continue d'être le sujet de nombreuses discussions et de commentaires. On attache beaucoup d'importance à la dépêche de la Gazette annonçant que le cabinet peut entreprendre la tâche de liguer les huit autres provinces du Canada contre la province de Québec dans l'élection générale prochaine. Cette dépêche reflète l'attitude des milieux officiels unionistes, particulièrement celle de M. Meighen. Après la tentative de séduction, c'est la tentative de chantage. Il n'est pas impossible pourtant que la menace s'accomplisse dans une certaine mesure. De vastes intérêts sont un gouvernement discrédité à rester au pouvoir. Pour avoir trop longtemps méconnu la volonté populaire, il diminue ses chances de succès en proportion directe du retard qu'il met à reculer l'élection. Au dernier moment, le premier ministre n'est certainement pas l'homme à hésiter devant une manœuvre qui lui assurerait, pense-t-il, la victoire. Mais, d'un autre côté, certains facteurs rendent douteuse l'efficacité de cette manœuvre. D'abord, il n'y a plus deux partis seulement, mais trois, et le troisième, le progressiste, qui combat contre le même ennemi que le parti libéral, divisera le Canada anglais. Les unionistes ne peuvent plus faire répéter leur coup de 1917. Il y a encore l'alliance probable des fermiers et des libéraux. Ensuite, les mêmes crises de guerre ne sont pas efficaces en tout temps, et les circonstances ayant changé, les mêmes paniques ne se font plus sentir.

D'ailleurs, jeter encore une fois les deux races l'un contre l'autre, est un moyen si désespéré et qui pourrait avoir à la longue des résultats si ingratifiables, qu'il n'est pas probable qu'un jeune premier ministre veuille y recourir ouvertement. Une faute en entraîne une autre, on le voit bien aujourd'hui; et si le gouvernement veut éviter l'expiation de l'élection de 1917, il sera encore obligé de rencherir et d'augmenter la dose. D'exagération en exagération, cela même l'entraîne à finir par se casser le cou.

Puis les électeurs d'Yamaska ont manifesté par leur vote leur volonté d'anti-imperialisme intégral, leur opposition au gouvernement actuel, particulièrement à M. Meighen, beaucoup plus qu'une hostilité flagrante pour le reste du Canada. Ce sentiment est si général dans notre province qu'il crée le bloc québécois et le maintiendra, au moins pour un certain temps.

D'un autre côté, connaissant les appels ordinairement faits en temps d'élection, il serait oiseux de prédire que les préjugés de race joueront pas un grand rôle dans la prochaine élection générale. Ils ne seront pas officiellement affichés; mais cela s'est vu récemment; mais le bloc québécois fournira le leit-motiv de certains petits discours et de cabales privées.

tout puissants pour qui sait s'en servir après de tout électoral, et il semble bien que les amis de M. Boucher en ont tiré tout le parti possible. Mais, tout compte fait, et en l'état actuel des choses, les motifs qui ont inspiré les électeurs de Yamaska, est permis de se demander si la victoire de M. Boucher, basée, comme il est indiscutable, sur l'exploitation des griefs du passé, si réjouissante qu'elle puisse être pour le parti libéral, est pour ceux qui nous gouvernent un motif de se réjouir. Il est permis d'entretenir des doutes sincères à cet égard. Et voilà. Si ce n'est pas clair, c'est à s'y méprendre. On peut se rendre compte, certes, que l'élection d'Yamaska n'a pas donné un résultat tel qu'il avance les machinations de ce bonhomme qui représente à l'heure actuelle le parti libéral, et qui n'y a pas longtemps à M. Ballantyne que le ministère prenait les moyens de s'assurer le concours de la Presse, d'ici aux élections générales, ce journal avait assez d'influence pour faire élire 40 députés unionistes dans le Québec français. L'élection d'Yamaska, d'une part, la défaite du projet d'administration municipale montréalaise connu sous le nom de cédula A, d'autre part, — projet prôné si haut par la Presse, avec le si pitoyable résultat noté à l'époque, — tout cela, assurément, n'est pas pour avancer les petites combinaisons machinées dans la coulisse par le groupe Meighen-Ballantyne, de méche avec des messieurs qui font les couloirs à Ottawa et réclament d'avance des gages en échange de leurs services. Le Québec, lui, ne perd rien à l'échouement de tous ces projets; il y gagne plutôt de savoir ce que valent, au fond ceux qui prétendent le conduire dans la barque ministérielle.

G. P.

Les horticulteurs ont aujourd'hui été défendus en Chambre par le député du comté des Deux-Montagnes, M. Ethier. Selon une loi de 1919, ils avaient été obligés de se servir de boîtes d'emballage plus petites que celles dont ils se servaient couramment. Ils avaient obtenu une année de délai pour se conformer à la loi. M. Ethier prétend qu'ils n'ont pu se procurer en quantité suffisante des boîtes nouvelles et qu'il serait préférable de retarder l'échéance. Plusieurs députés se font l'écho de cette protestation. Mais ils échouent devant la volonté inébranlable du ministre de l'Agriculture.

Plusieurs ministres ont passé sur la sellette le reste de la journée avant d'obtenir les subsides de leur département. M. Wigmore.

(Suite à la 2ème page.)

En deuxième page Nous publions aujourd'hui en deuxième page la suite de l'encyclique sur Dante.



**CALENDRIER**  
 DEMAIN MERCREDI 1er JUIN 1921  
 SAINT PAMPHILE  
 Lever du soleil à heures 26.  
 Coucher du soleil à heures 36.  
 Lever de la lune le matin à h. 25.  
 Dernier quartier de la lune, le 29, à 4 h.  
 51 m. du soir.

— DERNIERE HEURE —  
**LE DEVOIR**  
 Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

**DEMAIN**  
 GENERALEMENT BEAU ET CHAUD  
 QUELQUES ORAGES  
 Aujourd'hui maximum... 80  
 Minimum... 55  
 Mêmes dates l'an dernier... 85  
 Mêmes dates l'an dernier... 55  
 Mêmes dates l'an dernier... 55  
 BAROMETRE  
 8 h. du matin 29.92 ; 11 h. 29.93 ; 1 h. de l'après-midi 29.94.

## Une tranche de pays

**La Yougo-Slavie désire s'annexer la Carinthie, qui appartenait à l'Autriche - Hongrie. — L'exemple de la Silésie.**

Vienne, 31 (S. P. A.). — La Yougo-Slavie cherche, dit-on, à annuler la portée du plébiscite tenu dans la région de Klagenfurt, en Carinthie, au mois d'octobre dernier, et à pousser sa frontière actuelle jusqu'à la ligne marquée par la rivière Drave, qui coule à une dizaine de milles au nord de la frontière présente. Les Yougo-Slaves basent leur revendication sur l'exemple donné par le plébiscite silésien. Ils prétendent que la majeure partie des habitants de la section méridionale de la zone plébiscitaire ont voté contre l'Autriche et ils insistent pour obtenir une rectification de frontière, de même qu'en Silésie les Polonais réclament les communes dont le vote a été pro-polonais.

Le gouvernement autrichien cherche à enrayer ce mouvement qui enlèverait une tranche de territoire à l'Autriche pour la passer à la Yougo-Slavie, dont la capitale est l'antique ville serbe de Belgrade.

## LES GARDES ALLEMANDES

Ober-Glogau, Haute-Silésie, 31 (S. P. A.). — Le général von Hoefler, commandant des gardes allemandes de cette ville, a déclaré hier que les organisations de défense allemandes à l'ouest de l'Oder seront dissoutes aussi tôt que l'autorité interalliée aura été rétablie en Haute-Silésie. Il prétend que les Alliés devraient garder de la reconnaissance pour le bon travail de ces hommes armés allemands durant cette période critique.

Ce général a perdu un bras durant la guerre. On dit qu'il exerce une influence considérable en Silésie. Il a discipliné les forces de défense sur l'Oder et a renvoyé les recrues qui lui venaient d'Allemagne. Il a, dit-on, maintes fois retenu les Allemands qui voulaient marcher contre les insurgés polonais.

## LE SIEGE DE LA LIGUE

Genève, 31 (S. P. A.). — Les nations alliées échanget leurs vues sur l'opportunité de discuter de nouveau le choix d'une ville devant servir de siège permanent à la Ligue des Nations. Cette question sera peut-être l'une des plus intéressantes qui viendront sur le tapis à la réunion du Conseil de la Ligue au mois de juin.

## Samuel et Gouraud

Jérusalem, 31 (S. P. A.). — Le haut commissaire britannique en Palestine, sir Herbert Samuel, est allé à Beyrouth conférer avec le général Gouraud, haut commissaire français en Syrie. La conversation a porté sur le sujet de la coopération entre Anglais et Français dans le Levant. Un banquet a été offert à sir Herbert, qui s'est dit désireux de voir régner une meilleure entente avec les Français en Asie.

## À LA DIETE DE BAVIERE

Munich, 31 (S. P. A.). — Le premier ministre von Kahr, de Bavière, doit se présenter devant la Diète aujourd'hui et faire rapport sur le licenciement des gardes civiques. Hier, il n'a pas fait de déclaration à ce sujet, son abstention a presque provoqué une crise. La Diète a aujourd'hui après-midi, mais seulement après que le premier ministre eût donné la promesse qu'il soumettrait sans faute un rapport aujourd'hui.

Les chefs des parties de la coalition ont étudié ensemble hier la situation qui découle du refus des gardes civiques de se disperser. Le chef du parti du peuple bavarois a été prié d'entrer en pourparlers avec les commandants des gardes locales afin de les induire à rompre les rangs volontairement sans faire plus d'opposition.

## LA RECEPTION DE SAMEDI

LES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS RECEVRONT DES CARTES D'ADMISSION. POUR LE THEATRE SAINT-DENIS

Les milliers d'Artisans canadiens-français de la métropole et du district avoisinant recevront ces jours-ci par l'entremise du trésorier de leurs cours respectives des cartes d'admission pour la réception officielle qui sera faite samedi soir au Théâtre Saint-Denis à Son Excellence le délégué apostolique.

On nous annonce ce midi que le chanoine Campeau de la cathédrale d'Ottawa représentera officiellement les Artisans dans la province d'Ontario accompagnant Son Excellence à Montréal.

La plus grande joie régnait au sein des membres de la société à l'occasion de l'événement de samedi prochain et l'on s'attendait tout naturellement à ce que chaque secrétaire de la métropole se fasse un devoir de répondre à l'appel de l'Exécutif en participant samedi soir prochain à la réception en l'honneur du représentant officiel du Saint-Siège au Canada.

Un comité d'organisation a été formé pour régler les principaux détails de la manifestation. Ce comité se compose du docteur Elzéar Hurlbut comme président et de MM. Eugène Desmarais et Euclide Desjardins.

Le président général de la société, M. Rodolphe Bédard, a reçu de nombreuses lettres de sociétés félicitant la Société de l'honneur qui lui échoit par la visite du Délégué Apostolique. En prenant contact officiel avec les Artisans, Son Excellence rend hommage à ses fondateurs et aux traditions catholiques et nationales dont ils furent les initiateurs.

De hautes personnalités tant laïques que religieuses assisteront à la réception de samedi soir prochain au théâtre Saint-Denis et contribueront à donner un caractère presque national à cet événement mémorable pour les Artisans canadiens français.

La délégation des Artisans qui se rendra à Ottawa au-devant de Son Excellence sera probablement nom-

## UNE PENURIE DE LOGEMENTS

LES INSPECTEURS DES EDIFICES ACCORDENT NOMBRE DE PERMIS POUR DE PETITES CONSTRUCTIONS AU COURS DU MOIS DE MAI.

La construction à quelque peu augmenté au cours du mois de mai, la valeur des permis s'élevant à \$1,204,399 pour les constructions nouvelles et à \$456,975 pour les réparations, soit un total de \$1,661,374.

Les inspecteurs constatent un grand nombre de petites constructions et de réparations, et par conséquent peu de maisons à loger. Les quartiers Saint-Denis, Laurier, Vauville et Notre-Dame de Grâce ont vu s'élever beaucoup de maisons d'habitation, tandis que les quartiers du centre restent stationnaires.

Au nombre des principaux permis accordés au cours du mois, on relève les suivants:

La Cie Standard Paper Box fait ériger une fabrique de trois étages, aux dimensions de 196 x 64, sur l'avenue du Parc près des voies du Pacifique Canadien, au prix de \$147,000.

Les Chevaliers de Colomb ajoutent une aile de trois étages à leur immeuble de l'avenue Pie IX, au prix de \$20,000.

La Commission des Ecoles Catholiques, district nord, une école dans la paroisse Saint-Vincent-Ferrier, rue Drolet, à trois étages, 95 pieds x 67, au prix de \$123,000.

M. S. Marotta fait construire 17 logements rue Sherbrooke Ouest, au prix de \$144,000.

## Dividendes déclarés

Canadian General Electric, 2 p.c., payable le 1er juillet, aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Tuckett Tobacco, 1 p.c., sur les actions communes et 1 3/4 p.c. sur les actions de préférence, payable le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 30 juin.

## Sans nouvelles de l'équipage

UNE GOÛLETTE AMÉRICAINE, L'ESPERANTO, A SOMBRÉ, HIER, AU LARGE DE L'ÎLE DE SABLE. — ON NE SAIT SI L'ÉQUIPAGE EST SAUF. — UN NAVIRE EN FEU.

Halifax, 31. — (S. P. A.). — Les fonctionnaires du ministère des Mines et des Pêcheries n'avaient encore pu de bonne heure ce matin, connaître définitivement le sort du capitaine Thomas Benham et de l'équipage de la goëlette *Esperanto*, de Gloucester, Mass., qui a sombré hier, au large de l'île de Sable. Dans les cercles maritimes on est cependant porté à croire que tous sont saufs.

On attend l'arrivée de l'*Elsie II* qui s'est tenu pendant un certain temps, à proximité de l'*Esperanto*. Peut-être ce navire porte-t-il les membres de l'équipage. En tous cas, il apporte des détails sur le naufrage.

L'*Esperanto* était une magnifique goëlette qui faisait l'orgueil de ses propriétaires.

Baltimore, 31. — (S. P. A.). — Le steamer *Buckeye State*, l'un des plus grands paquebots qui font le service entre Baltimore, San-Francisco, et les ports du Pacifique, a pris en feu, un peu après 5 heures ce matin, alors qu'il était amarré à l'un des quais du chemin de fer *Baltimore and Ohio*. Le *Buckeye State* est l'un des navires du *United States Shipping Board* et il était affecté par la grève des marins. Tous les pompiers de Baltimore qui étaient disponibles ont été envoyés sur le quai pour combattre les flammes.

Le *Buckeye State* a été construit par la *Bethlehem Steel Corporation*. Il jauge 10,000 tonnes; sa longueur est de 518 pieds de long et 54 de large. Il était arrivé à Baltimore le 27 avril et il prenait une cargaison pour San-Francisco.

## Commerce peu florissant

Un certain Fridolin Boyer qui s'était institué vendeur autorisé, sans toutefois avoir payé son permis, a été arrêté, ce matin, par le policier Collins, du poste central alors qu'il faisait des affaires merveilleuses avec les cultivateurs sur le marché. Les pauvres cultivateurs, à qui, suivant la loi, il est défendu de faire usage de liqueurs, privilège qui est cependant accordé aux citoyens, encourageaient notre vendeur improvisé, et moyennant la modique somme de vingt-cinq sous pouvaient déguster le produit de l'alambic. Notre homme allait d'une voiture à l'autre et n'avait pas besoin de solliciter la pratique. Il avait presque fini de vendre sa bouteille lorsqu'il a été appréhendé par le policier. Conduit devant le magistrat Cusson, Boyer s'est reconnu coupable et séance tenante a été condamné à un mois, au frais, ou à défaut de paiement à trois autres mois. C'est la première sentence imposée sous la nouvelle loi des liqueurs.

## Une collision

Edinburg, Indiana, 31. (S.P.A.). — A 10 h. 30 hier soir, un convoi de marchandises de la Pensylvanie est venu en collision avec le rapide Dixie, suite de wagons mus par l'électricité qui font le service entre Indianapolis, Columbus et le Sud, à l'intersection de la voie ici. Il y a eu une soixantaine de personnes blessées, dont deux très grièvement. Nombre de femmes et d'enfants souffrent de contusions. La plupart des hommes qui ont été blessés se trouvaient dans le fumoir du wagon de devant. Le rapide se rendait à Louisville et ramenait surtout des gens qui avaient assisté aux courses d'automobiles à Indianapolis. Le premier wagon a capoté et l'appareil du waltman a été détaché du reste du wagon et projeté contre une maison située à plusieurs pieds de distance. Les deux wagons étaient remplis de monde et le train de marchandises les a séparés.

L'accident est survenu presque au cœur même de la ville. Les blessés ont été transportés à la demeure d'un médecin local.

## Le mouvement des navires

L'*Empress of Britain*, ligne du Pacifique canadien, est attendu à Québec, demain matin, à sept heures, venant de Liverpool. Onze cent dix-sept passagers sont à son bord, 117 de première, 358 de seconde et 702 de troisième. Tous sont des sujets britanniques.

Le *Victorian*, même ligne, est arrivé à Liverpool, à 9 h. hier matin. Il venait de Montréal.

L'*Empress of France*, même ligne, est attendu à Liverpool, ce soir vers minuit.

Le *Minnedosa*, même ligne partira de Montréal, vendredi pour Liverpool.

Le *Scandinavian*, même ligne, part aujourd'hui d'Anvers pour Québec et Montréal. Il fera escale à Southampton.

Le *Montreal*, même ligne, part aujourd'hui d'Anvers. Après une escale au Havre, il cinglera vers Montréal.

## DANS LE PORT

Royan, Geo. Hall Coal Co.; Ignifer, Geo. Hall Coal Co.; Canadian Beaver, marine du gouvernement.

Borderer, New Zealand Shipping Co.; Canadian Squatter, marine du gouvernement.

West Kebar, Robt. Reford Co.; Canadian Mariner, marine du gouvernement.

Canadian Rancher, marine du gouvernement.

San Giuseppe, Robt. Reford Co.; Western Plains, Robt. Reford, Polgowan, T. R. McCarthy, Regd.; Seapool, T. R. McCarthy, Regd.; Canadian Seigneur, marine du gouvernement.

Valacia, Robt. Reford Co.; Hya-cinthus, McLean Kennedy, Ltd.; Hesione, McLean Kennedy, Ltd.; Canadian Otter, marine du gouvernement.

Oristano, Furness, Withy Co.; Oceano, Transportation & Shipping Co.; Bolingbroke, C.P.R.; Mirzar, T. R. McCarthy, Regd.; Rijn, Robt. Reford Co.; Durham, New Zealand Shipping Co.; Fredrik Gilbert, McLean Kennedy Ltd.; Cornish Point, Furness Withy Co.; Canadian Harvester, marine du gouvernement.

Minnedosa, C.P.R.

Canadian Miner, marine du gouvernement.

Havur, McLean Kennedy, Ltd.; Spilsby, T. R. McCarthy Regd.; Canada, White Star-Dominion Line; Ingleby, T. R. McCarthy Regd.; Liguria, Thos. Harling and Son; Noord, Robt. Reford Co.; Manchester Corporation, Furness Withy Co.

## Il se dit innocent

Le détective Bogli a arrêté hier après-midi, rue Notre-Dame, un nommé Thomas Thompson, accusé d'avoir volé huit couvertures de lit appartenant au Pacifique Canadien. Ces couvertures valent \$30 chacune et Thompson en avait déjà vendu sept à raison de \$1.50 chacune. Il a comparu ce matin, devant le magistrat Leet, et s'est dit innocent. Enquête le 8 juin.

## Repêché

Ottawa, 31 (S. P. C.). — Le cadavre d'Albert Poulin, qui s'est noyé dans l'Outaouais, près des rapides Deschênes, dimanche, le 22 mai, a été repêché dans la rivière, hier soir, près des usines d'énergie électrique Deschênes. Le cadavre est dans un état de décomposition avancée.

h. 30 du matin, "Canadian Adventurer".

Pointe à la Renommée.—Montant à 5 h. 50 du matin, "Empress of Britain"; 6 h. 30 du matin, "Mormore Head". Descendant à minuit, "Dunaff Head".

Cap de la Madeline.—Montant à 9 h. du matin, "Empress of Britain"; 9 h. 30 du matin, "Mormore Head".

Québec. — Le "Québec" est arrivé à 9 h.

Grondines. — Descendant à 9 h. 50 du matin, "Canadian Swatter".

## VIOLENT INCENDIE A SAINT-PROSPER

UN MAGASIN ET TROIS MAISONS SONT DETRUITES.

Saint-Prosper, 31. — (D. N. C.). — Un incendie désastreux a détruit ces jours derniers un magasin général et trois maisons privées dans notre paroisse.

Le feu a commencé au magasin de M. Samson à dix heures du soir et s'est communiqué rapidement à sa maison privée.

Une équipe de pompiers volontaires a été organisée mais malgré les efforts des paroissiens les flammes se sont attaquées aux maisons voisines qui ont été aussi détruites.

Ces maisons appartenaient à M. Dumas, hôtelier et au notaire Tardif.

Les dépendances de ces maisons ont été aussi réduites en cendres et les pertes totales, en partie couvertes par les assurances, sont évaluées à environ \$6,000, malgré l'heure tardive à laquelle le feu a éclaté il n'y a pas eu heureusement d'accident.

## Un congrès des universités

DU 25 JUIN AU 20 JUILLET SE TIENDRA A OXFORD UN CONGRÈS DES UNIVERSITÉS DE L'EMPIRE BRITANNIQUE.—CINQ DELEGUES DE MONTRÉAL.

Il y aura en Angleterre, à partir du 25 juin jusqu'au 20 juillet, un grand congrès de toutes les universités de l'Empire britannique. Cinquante-quatre universités y seront représentées.

Les délégués de l'Université de Montréal, seront MM. Edouard Montpetit, secrétaire général, les docteurs E. Dubuc, doyen de la faculté dentaire, A. Lomieux, professeur de chirurgie dentaire, A. J. Laurence, professeur à l'École de pharmacie, Mgr Georges Gauthier, recteur de l'Université de Montréal, devait se joindre à eux, mais nous croyons savoir qu'il en sera peut-être empêché au dernier moment. Dans ce cas, le chanoine Emile Chartier, vice-recteur, le remplacerait tout probablement. Ces délégués de notre université s'embarqueront à onze heures du matin, samedi prochain, à bord du "Canada" pour l'Angleterre.

MM. Abbé Maurice, le docteur Baril, Jean Désy, actuellement en France, ainsi que d'autres membres du personnel de notre université, rejoindront très vraisemblablement les délégués officiels en temps nécessaire afin d'assister eux-mêmes au congrès en question.

Le congrès tiendra tout d'abord cinq jours de séances à l'Université d'Oxford, soit les 25, 26, 27, 28 et 29 juin. Le reste du temps sera consacré à la visite de toutes les universités du Royaume-Uni, c'est-à-dire de l'Écosse, de l'Irlande et du Pays de Galles.

## Ernest Myrand est décédé

Québec, 31. (D.N.C.). — Un citoyen et un auteur bien connu à Québec et dans toute la province vient de mourir dans la personne de M. Ernest Myrand, décédé ce matin, à l'âge de 67 ans, à sa résidence, 637, rue Saint-Jean, après quelques jours de maladie.

Vendredi dernier, M. Myrand était encore à son travail au parlement et c'est au cours de la journée de samedi qu'il s'est senti malade. Son état devint bientôt sérieux et hier soir, les derniers sacrements lui étaient administrés.

M. Myrand laisse une épouse, née Lafrance (Wilhelmina) et un fils, Louis.

Le défunt a rempli une belle carrière comme littérateur. Né à Montmagny, le 29 juin 1854, il fit ses études au séminaire de Québec et à l'Université Laval.

Pendant plusieurs années, M. E. Myrand fut registraire du département du secrétariat de la province, puis le 31 décembre 1912, il succéda à feu le Dr Dionne, comme bibliothécaire de l'Assemblée législative, position qu'il occupa depuis cette date.

Dans ses temps libres, M. Myrand composa des volumes et il est l'auteur des livres suivants: (Une fête de Noël sous Jacques Cartier), (Sir William Phipps devant Québec), (M. de la Colombie), (Frontenac et ses amis), (Noëls anciens de la nouvelle France).

Ces divers travaux d'histoire canadienne lui valurent d'être honoré par la Société Royale du Canada en 1908, société dont il devint membre en 1909.

Une des gloires de M. E. Myrand, ce sera d'avoir beaucoup contribué aux fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec, en 1908. Secrétaire du comité historique et des archives, c'est lui qui fut l'auteur des "dialogues des Pagenants" qui furent représentés lors de ces fêtes.

## Une digue qui se rompt

Woodland, Washington, 31 (S.P.A.). — Une digue qui protégeait une ferme de 12,000 acres non loin d'ici a cédé sous la pression des eaux, ce matin, et le courant impétueux a emporté le poste de pompage de Burch Slough. Tout indique que la région va être entièrement inondée. Il y a environ 500 cultivateurs aux alentours et on a dépêché des messagers pour les avertir de quitter leurs habitations.

La digue brisée avait été terminée cette année et avait coûté \$200,000. La rivière Columbia a commencé à grossir, la semaine dernière, et a rongé la digue, mais des hommes furent envoyés aux points faibles avec des dragues et on crut un moment que le danger avait été conjuré. Une couche d'eau de huit à dix pieds d'épaisseur recouvra le terrain que protégeait autrefois la digue.

## \$16,000 à l'École Technique

Les commissaires ont versé un premier montant de \$16,000 à même la subvention de \$50,000 que la ville est tenue de verser à l'École Technique de Montréal, en vertu de la loi; le reste de la subvention devant être payée après que la ville aura perçu ses taxes pour l'année courante.

La commission autorise le paiement de la contribution annuelle de la ville à l'union des municipalités canadiennes, contribution qui s'élève à \$1,200.

## Au collège de Ste-Anne

Sainte-Anne de la Pocatière, 31.—(D.N.C.). — La pierre angulaire du Collège qu'on est en train de reconstruire a été bénite solennellement dimanche dernier. C'est la même pierre qui a servi pour la construction Mailloux en 1841. Le sermon de circonstance a été prononcé par M. le chanoine Ludger Dumais, procureur du collège. La bénédiction de la pierre a été faite par M. l'abbé Emile Dionne, qui avait à ses côtés MM. les abbés Wilfrid Lebon et Alphonse Fortin, professeurs. Les finissants ont ensuite transporté la pierre angulaire sur les fondations, à l'endroit qu'elle occupera désormais, angle sud-est de l'édifice central.

## Feu le notaire J.-R. Mainville

On annonce la mort du notaire J.-R. Mainville survenue ce matin, chez lui, à 9 h. 45, après environ quatre semaines de maladie.

Le défunt naquit à Montréal en 1871. Après de brillantes études au collège Sainte-Marie, il entra à l'Université Laval pour suivre les cours de droit. Il fut admis à la pratique du notariat au mois d'octobre 1896. Il y a quelques années, il fut nommé l'un des administrateurs de la "Presse".

Lui survivait sa femme, née Vanier (Azilda), deux fils, Georges et Paul, étudiants, et une fille, Marcelle.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 30, à l'église Saint-Jean-Baptiste.

## Electrocuté

Sherbrooke, 31 (D.N.C.). — Un accident vient de plonger dans le deuil une famille bien connue à l'École de l'Énergie, rue Pulliam, fils de M. Albert Savoie, était à creuser un puits lorsqu'une barre de fer qu'il tenait dans ses mains, vint en contact avec un fil électrique chargé d'un fort courant. Il fut foudroyé à l'instant.

## Un abordage

Tokio, 31. (S.P.A.). — Six sous-marins japonais se sont heurtés durant les manœuvres navales, au large des côtes de Kishuu, et il y en a eu un de considérablement endommagé. En conséquence, le long voyage que ces sous-marins devaient entreprendre dans l'océan ont été remis à une date ultérieure.

## Les détails du recensement

LE SIXIEME RECENSEMENT GENERAL DU CANADA COMMENCERA DEMAIN ET SE POURSUIVRA LES JOURS SUIVANTS.—COMMENT DEVIENNA SE FAIRE LE RELEVÉ.

Demain commencera le sixième recensement général du Canada. Les formulaires ont été distribués à tous les employés du recensement. Nous extrayons des instructions données aux commissaires et aux énumérateurs les passages suivants qui peuvent être de quelque utilité pour le public.

Il s'agit tout d'abord des personnes et des familles qui doivent être comprises dans le recensement. Le chef de famille ou le ménage ou celui qui donne les renseignements ne doit pas donner, comme faisant partie de la famille, les personnes qui ont été absentes pendant 12 mois, de même que celles dont il ne croit pas le retour possible. Règle générale, le recenseur ne doit pas inclure dans la famille qu'il inscrit au tableau les personnes qui rentrent dans les catégories suivantes: (a) personnes en visite dans cette famille; (b) pensionnaires ou locataires temporaires aux hôtels ou ailleurs qui ont un domicile ordinaire ou permanent autre que cette demeure; (c) personnes qui prennent leurs repas dans cette famille mais qui logent ou couchent ailleurs; (d) serviteurs, apprentis ou autres personnes employées dans cette famille ou sur les lieux, mais qui n'y couchent pas; (e) étudiants ou enfants qui pensionnent dans cette maison pour suivre des cours, mais dont le domicile est ailleurs; (f) toute personne qui appartenait à la famille mais qui depuis est devenu pensionnaire d'un asile, d'un hospice, d'un refuge pour les vieillards, ou un détenu dans un pénitencier ou une prison ou autres institutions du même genre. Enfin les membres de cette famille qui ont été absents pendant douze mois ou plus.

Il faut bien remarquer que les chefs de famille, de ménage ou d'institution sont tenus de donner au recenseur tous les détails et renseignements demandés sur les tableaux et pour chaque personne de la famille et institution. Si la personne qui donne les renseignements ne peut en donner sur certaines personnes actuellement éloignées, le recenseur laissera un exemplaire de formule qui devra être rempli avant l'heure et la date désignées par le recenseur dans l'avis qui fait partie de la dite formule.

Par le terme famille, on doit entendre, le père, la mère, les fils et les filles vivant ensemble. Mais pour les fins de recensement, la famille peut comprendre d'autres parents et les domestiques; chacun de ces communiés qui compose un ménage complet, doit être inscrit comme une feuille séparée. Il faut se rappeler que deux ou plusieurs familles peuvent occuper la même maison sans vivre ensemble.

Toutes les personnes dans une même communauté, qu'elles soient unies ou non par des liens de parenté, mais dont l'une des personnes est employée de l'hôtel ou d'une maison de pension ou ils ont leur domicile ordinaire, sont considérées comme un seul ménage pour les fins de recensement.

La nationalité ou le lieu de naissance ne sera pas indiqué nécessairement par le langage parlé. Ceci s'applique particulièrement à l'Allemand, car plus d'un tiers des Autrichiens et près des trois-quarts des Suisses parlent l'Allemand.

La race se retracera ordinairement par le père, soit anglais, écossais, allemand, juifs, etc. Une personne dont, par exemple, le père est Anglais, mais dont la mère est ou Écossaise, ou Française, ou Juive, sera classée comme Anglaise. Et ainsi pour toutes les autres races. Dans le cas des Indiens, l'origine se retracera par la mère, et le nom de la tribu doit être donné, soit par exemple "Chippewa" "Cree" etc. Les personnes nées de mariages entre une personne de race blanche et une personne de race noire ou gens ou mongoles (Chinois ou Japonais) selon le cas, Les mots "Canadien" ou "Américain" expriment la nationalité non pas la race.

Pour ce qui est de la religion, le recenseur inscrira la religion que chaque personne professe et indiquera la dénomination, la secte ou la communauté à laquelle elle appartient ou qu'elle préfère. Si les filles appartiennent à une autre dénomination ou préfèrent ou professent une autre foi religieuse autre que celle de leurs parents, le recenseur devra l'inscrire au tableau. Les renseignements demandés concernant la religion de chaque personne d'âge majeur devront être écrits au long. Les abréviations sont interdites.

## Nouveaux cardinaux

Rome, 31. — Le prochain Consistoire se réunira du 13 au 16 juin prochain. On annonce officiellement que Monseigneur Ratti, nommé récemment archevêque de Milan, Monseigneur Tacchi, majordome de sa Sainteté, et Monseigneur Laurenti, secrétaire de la Propagande, seront élevés au rang de cardinal.

Le Cardinal Ragonessi, ancien nonce à Madrid, et l'archevêque de Burgos et Turin, en Espagne, qui furent créés cardinaux lors du dernier consistoire, se rendront sous peu à Rome afin d'y recevoir le chapeau rouge.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES A LOUER : — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

AVIS LEGAUX : — 15 sous la ligne ordinaire, 10 sous par mot supplémentaire.

CHAUFFEURS MECANICIENS demandés. Suivez les cours, jour ou soir.

ACCORDEUR DE PIANO ALEXANDRE GERMAIN

COLLEGE DE BARBIERS

REPARATIONS

SERRURIERS

E. TELLIER

D. PARÉ

BREVETS D'INVENTION

SAUCISSES CONTANT

Pacifique Canadien

FRONTIÈRES ABOLIES

Des cils postiches

Mort d'un industriel

UN APPETIT DE BUCHERON

UNE COLLISION

LE CAS DU DETECTIVE BRABANT

LES TRAVAUX ATTENDRONT

LES TRAVAUX ATTENDRONT

FAITS DIVERS

IL SE BLESSE EN JOUANT Un enfant a été grièvement blessé vers 6 h. 15, hier soir, alors que la balançoire sur laquelle il se trouvait s'est brisée et l'enfant a été projeté dans une cour qui se trouvait plus bas.

CHUTE D'UN TRAMWAY En faisant une chute d'un tramway, à l'angle des rues Saint-Jacques et des Inspecteurs, vers 6 h. 30, hier soir, R. McLeod, 38 ans, 133, rue des Inspecteurs, s'est infligé une profonde coupure au cuir chevelu et a été transporté à l'hôpital Western.

UNE COLLISION Vers 12 h. 35, cette nuit, une automobile appartenant à M. W. Meunier, 517, rue Beaudry, et conduite par lui-même, est venue en collision avec un tramway, à l'angle des rues Saint-Hubert et de Fleurimont.

LE CAS DU DETECTIVE BRABANT Un journal annonçait hier qu'un deuxième prévenu s'était évadé des cellules de la Sûreté. Après information on nous a assuré que la nouvelle était fautive et que pas un prisonnier n'avait songé à suivre l'exemple de Robert, qui après avoir pris la clef des champs jeudi dernier a été arrêté de nouveau vendredi matin.

REPARATIONS

SERRURIERS

E. TELLIER

D. PARÉ

BREVETS D'INVENTION

SAUCISSES CONTANT

Pacifique Canadien

FRONTIÈRES ABOLIES

Des cils postiches

Mort d'un industriel

UN APPETIT DE BUCHERON

UNE COLLISION

LE CAS DU DETECTIVE BRABANT

LES TRAVAUX ATTENDRONT

LES TRAVAUX ATTENDRONT

CHOSSES MUNICIPALES

UN APPETIT DE BUCHERON

RAOUL PÉPIN, UN POPULAIRE COMMIS-VOLAGEUR, DE CLASSE NOUVELLE, — SON APPÉTIT EST EXCELLENT, ET SA DIGESTION PARFAITE.

"Autrefois, je me forçais pour manger, mais depuis que j'ai pris du Tanlac, j'ai un appétit de bûcheron, et tout ce que je mange me réussit parfaitement."

"Or un jour, je vis dans le journal, le récit d'un homme qui était dans mon cas, et à qui le Tanlac avait fait beaucoup de bien. Je commençai donc à en prendre moi-même, et je suis heureux de dire qu'à cet homme, en d'autres termes, qu'il a fait de moi un autre homme. Mon appétit est maintenant superbe, je n'ai jamais le moindre mal d'estomac. Je dors bien toutes mes nuits, et je me lève toujours le matin frais et dispos, plein de vie et d'énergie. C'est au Tanlac que je dois ma belle santé."

2 ; 821,281.40 pour le pavage de la rue Sherbrooke, de la rue Elmhurst aux limites ouest de la ville, 17 contres.

Six autres ont été acceptés: \$68,098 pour la construction d'un trottoir sur les deux côtés de la rue Berry, de la rue Craig à la rue Sherbrooke; \$900 pour l'échange d'un terrain entre la Banque d'Hochelega et la ville de Montréal, rue Notre-Dame-Est; \$10,000 pour le déplacement des voies de tramways sur Saint-Denis; \$7,037.25 pour la construction d'un trottoir sur les deux côtés de la rue Oxford, entre les avenues Monkland et Terreboune; \$25,500 pour le pavage de la rue Laurier, entre les rues Saint-André et Papineau; \$4,000 pour le déplacement de poteaux et de bornes-fontaines, rue Saint-Denis.

Les huit rapports suivants sont restés sur la table: \$18,400 pour la construction d'un égout dans l'avenue Mayfair, de la rue Terreboune à l'avenue Somerled, et dans l'avenue Somerled, de l'avenue Mayfair à l'avenue King Edward; vote de 13 à 7; \$10,434.60 pour le pavage de l'avenue Marcell, entre le chemin de la Côte Saint-Antoine et l'avenue Notre-Dame de Grâce, vote de 14 à 6; \$32,287.75 pour le pavage de la rue Charrier, entre la rue Saint-Denis et la rue Amherst, vote de 13 à 7; \$6,404.20 pour le pavage de la rue Saint-Aldré, entre les rues Charrier et Roy, vote de 13 à 7; \$23,240 pour le pavage de la rue Saint-Hubert, entre les rues Sherbrooke et Roy, vote de 13 à 7; règlement obligeant les propriétaires de cinémas à éclairer leurs salles durant les représentations; règlement à l'effet d'amender le règlement No 356, concernant les marchands d'effets d'occasion; \$70,500 pour le pavage de la rue Laurier, entre les rues Saint-André et Papineau, vote de 12 à 8.

LE PAVAGE DE LA RUE CHARRIER M. Dubeau n'a pu recueillir, bien que le maire l'ait appuyé, un nombre de voix suffisant pour l'adoption des trois rapports recommandant le pavage de la rue Charrier, de la rue Saint-Denis à la rue Amherst, de la rue Saint-Hubert, des rues Sherbrooke à Roy et celui de la rue Saint-André, des rues Charrier à Roy.

L'échevin O'Connell lui a reproché son favoritisme alors qu'il avait promis au caucus de voter pour le rejet de tous les rapports. M. Dubeau lui a répondu qu'il avait fait exception pour ces trois pavages de son quartier à cause du besoin pressant de les refaire. D'ailleurs, il obéit à la grande majorité des propriétaires riverains qui les réclament à grands cris.

Le vote lui a été complètement défavorable puisque les trois rapports ont été laissés sur la table par un vote de 13 à 7; en conséquence, ils seront adoptés automatiquement si le stage légal d'un mois devant le conseil.

CONTRE LES VOLEURS M. Dubeau a saisi le conseil d'une motion au sujet des primes d'assurance contre les voleurs, que certaines compagnies refusent d'émettre, et qui offre aux marchands et aux industriels.

M. Brodeur a réclamé un exemple concret avant d'entamer la discussion, et M. Dubeau n'a pas hésité à lui citer celui d'un marchand de la rue Notre-Dame qui ne peut plus s'assurer contre les voleurs, à cause de l'inefficacité de la police.

La motion a été alors adoptée; elle prie les administrateurs de bien vouloir renforcer suffisamment les cadres de la police, afin d'assurer à tous les citoyens une protection efficace.

DIVERSES MOTIONS Le conseil a fait écho à la délégation qui s'était présentée, dans l'après-midi, devant les commissaires pour leur demander l'ouverture de la rue Sherbrooke-Est. M. Décaré a répondu aux délégués que ce projet sera fort avancé quand le conseil aura voté les sommes nécessaires à la construction d'un pont au-dessus des voies du Pacifique Canadien. Or, une motion de l'échevin Desroches, appuyée par l'échevin Tremblay et adoptée à l'unanimité du conseil, demande à la commission de pourvoir aux crédits nécessaires pour la préparation des plans de ce pont.

Une autre motion de l'échevin Desroches, appuyée par l'échevin Sansregret, invite la commission à faire des instances auprès de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal afin qu'elle ouvre aux

CHOSSES MUNICIPALES

UN APPETIT DE BUCHERON

RAOUL PÉPIN, UN POPULAIRE COMMIS-VOLAGEUR, DE CLASSE NOUVELLE, — SON APPÉTIT EST EXCELLENT, ET SA DIGESTION PARFAITE.

"Autrefois, je me forçais pour manger, mais depuis que j'ai pris du Tanlac, j'ai un appétit de bûcheron, et tout ce que je mange me réussit parfaitement."

"Or un jour, je vis dans le journal, le récit d'un homme qui était dans mon cas, et à qui le Tanlac avait fait beaucoup de bien. Je commençai donc à en prendre moi-même, et je suis heureux de dire qu'à cet homme, en d'autres termes, qu'il a fait de moi un autre homme. Mon appétit est maintenant superbe, je n'ai jamais le moindre mal d'estomac. Je dors bien toutes mes nuits, et je me lève toujours le matin frais et dispos, plein de vie et d'énergie. C'est au Tanlac que je dois ma belle santé."

2 ; 821,281.40 pour le pavage de la rue Sherbrooke, de la rue Elmhurst aux limites ouest de la ville, 17 contres.

Six autres ont été acceptés: \$68,098 pour la construction d'un trottoir sur les deux côtés de la rue Berry, de la rue Craig à la rue Sherbrooke; \$900 pour l'échange d'un terrain entre la Banque d'Hochelega et la ville de Montréal, rue Notre-Dame-Est; \$10,000 pour le déplacement des voies de tramways sur Saint-Denis; \$7,037.25 pour la construction d'un trottoir sur les deux côtés de la rue Oxford, entre les avenues Monkland et Terreboune; \$25,500 pour le pavage de la rue Laurier, entre les rues Saint-André et Papineau; \$4,000 pour le déplacement de poteaux et de bornes-fontaines, rue Saint-Denis.

Les huit rapports suivants sont restés sur la table: \$18,400 pour la construction d'un égout dans l'avenue Mayfair, de la rue Terreboune à l'avenue Somerled, et dans l'avenue Somerled, de l'avenue Mayfair à l'avenue King Edward; vote de 13 à 7; \$10,434.60 pour le pavage de l'avenue Marcell, entre le chemin de la Côte Saint-Antoine et l'avenue Notre-Dame de Grâce, vote de 14 à 6; \$32,287.75 pour le pavage de la rue Charrier, entre la rue Saint-Denis et la rue Amherst, vote de 13 à 7; \$6,404.20 pour le pavage de la rue Saint-Aldré, entre les rues Charrier et Roy, vote de 13 à 7; \$23,240 pour le pavage de la rue Saint-Hubert, entre les rues Sherbrooke et Roy, vote de 13 à 7; règlement obligeant les propriétaires de cinémas à éclairer leurs salles durant les représentations; règlement à l'effet d'amender le règlement No 356, concernant les marchands d'effets d'occasion; \$70,500 pour le pavage de la rue Laurier, entre les rues Saint-André et Papineau, vote de 12 à 8.

LE PAVAGE DE LA RUE CHARRIER M. Dubeau n'a pu recueillir, bien que le maire l'ait appuyé, un nombre de voix suffisant pour l'adoption des trois rapports recommandant le pavage de la rue Charrier, de la rue Saint-Denis à la rue Amherst, de la rue Saint-Hubert, des rues Sherbrooke à Roy et celui de la rue Saint-André, des rues Charrier à Roy.

L'échevin O'Connell lui a reproché son favoritisme alors qu'il avait promis au caucus de voter pour le rejet de tous les rapports. M. Dubeau lui a répondu qu'il avait fait exception pour ces trois pavages de son quartier à cause du besoin pressant de les refaire. D'ailleurs, il obéit à la grande majorité des propriétaires riverains qui les réclament à grands cris.

Le vote lui a été complètement défavorable puisque les trois rapports ont été laissés sur la table par un vote de 13 à 7; en conséquence, ils seront adoptés automatiquement si le stage légal d'un mois devant le conseil.

CONTRE LES VOLEURS M. Dubeau a saisi le conseil d'une motion au sujet des primes d'assurance contre les voleurs, que certaines compagnies refusent d'émettre, et qui offre aux marchands et aux industriels.

M. Brodeur a réclamé un exemple concret avant d'entamer la discussion, et M. Dubeau n'a pas hésité à lui citer celui d'un marchand de la rue Notre-Dame qui ne peut plus s'assurer contre les voleurs, à cause de l'inefficacité de la police.

La motion a été alors adoptée; elle prie les administrateurs de bien vouloir renforcer suffisamment les cadres de la police, afin d'assurer à tous les citoyens une protection efficace.

DIVERSES MOTIONS Le conseil a fait écho à la délégation qui s'était présentée, dans l'après-midi, devant les commissaires pour leur demander l'ouverture de la rue Sherbrooke-Est. M. Décaré a répondu aux délégués que ce projet sera fort avancé quand le conseil aura voté les sommes nécessaires à la construction d'un pont au-dessus des voies du Pacifique Canadien. Or, une motion de l'échevin Desroches, appuyée par l'échevin Tremblay et adoptée à l'unanimité du conseil, demande à la commission de pourvoir aux crédits nécessaires pour la préparation des plans de ce pont.

Une autre motion de l'échevin Desroches, appuyée par l'échevin Sansregret, invite la commission à faire des instances auprès de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal afin qu'elle ouvre aux

CHOSSES MUNICIPALES

UN APPETIT DE BUCHERON

RAOUL PÉPIN, UN POPULAIRE COMMIS-VOLAGEUR, DE CLASSE NOUVELLE, — SON APPÉTIT EST EXCELLENT, ET SA DIGESTION PARFAITE.

"Autrefois, je me forçais pour manger, mais depuis que j'ai pris du Tanlac, j'ai un appétit de bûcheron, et tout ce que je mange me réussit parfaitement."

"Or un jour, je vis dans le journal, le récit d'un homme qui était dans mon cas, et à qui le Tanlac avait fait beaucoup de bien. Je commençai donc à en prendre moi-même, et je suis heureux de dire qu'à cet homme, en d'autres termes, qu'il a fait de moi un autre homme. Mon appétit est maintenant superbe, je n'ai jamais le moindre mal d'estomac. Je dors bien toutes mes nuits, et je me lève toujours le matin frais et dispos, plein de vie et d'énergie. C'est au Tanlac que je dois ma belle santé."

2 ; 821,281.40 pour le pavage de la rue Sherbrooke, de la rue Elmhurst aux limites ouest de la ville, 17 contres.

Six autres ont été acceptés: \$68,098 pour la construction d'un trottoir sur les deux côtés de la rue Berry, de la rue Craig à la rue Sherbrooke; \$900 pour l'échange d'un terrain entre la Banque d'Hochelega et la ville de Montréal, rue Notre-Dame-Est; \$10,000 pour le déplacement des voies de tramways sur Saint-Denis; \$7,037.25 pour la construction d'un trottoir sur les deux côtés de la rue Oxford, entre les avenues Monkland et Terreboune; \$25,500 pour le pavage de la rue Laurier, entre les rues Saint-André et Papineau; \$4,000 pour le déplacement de poteaux et de bornes-fontaines, rue Saint-Denis.

Les huit rapports suivants sont restés sur la table: \$18,400 pour la construction d'un égout dans l'avenue Mayfair, de la rue Terreboune à l'avenue Somerled, et dans l'avenue Somerled, de l'avenue Mayfair à l'avenue King Edward; vote de 13 à 7; \$10,434.60 pour le pavage de l'avenue Marcell, entre le chemin de la Côte Saint-Antoine et l'avenue Notre-Dame de Grâce, vote de 14 à 6; \$32,287.75 pour le pavage de la rue Charrier, entre la rue Saint-Denis et la rue Amherst, vote de 13 à 7; \$6,404.20 pour le pavage de la rue Saint-Aldré, entre les rues Charrier et Roy, vote de 13 à 7; \$23,240 pour le pavage de la rue Saint-Hubert, entre les rues Sherbrooke et Roy, vote de 13 à 7; règlement obligeant les propriétaires de cinémas à éclairer leurs salles durant les représentations; règlement à l'effet d'amender le règlement No 356, concernant les marchands d'effets d'occasion; \$70,500 pour le pavage de la rue Laurier, entre les rues Saint-André et Papineau, vote de 12 à 8.

LE PAVAGE DE LA RUE CHARRIER M. Dubeau n'a pu recueillir, bien que le maire l'ait appuyé, un nombre de voix suffisant pour l'adoption des trois rapports recommandant le pavage de la rue Charrier, de la rue Saint-Denis à la rue Amherst, de la rue Saint-Hubert, des rues Sherbrooke à Roy et celui de la rue Saint-André, des rues Charrier à Roy.

L'échevin O'Connell lui a reproché son favoritisme alors qu'il avait promis au caucus de voter pour le rejet de tous les rapports. M. Dubeau lui a répondu qu'il avait fait exception pour ces trois pavages de son quartier à cause du besoin pressant de les refaire. D'ailleurs, il obéit à la grande majorité des propriétaires riverains qui les réclament à grands cris.

Le vote lui a été complètement défavorable puisque les trois rapports ont été laissés sur la table par un vote de 13 à 7; en conséquence, ils seront adoptés automatiquement si le stage légal d'un mois devant le conseil.

CONTRE LES VOLEURS M. Dubeau a saisi le conseil d'une motion au sujet des primes d'assurance contre les voleurs, que certaines compagnies refusent d'émettre, et qui offre aux marchands et aux industriels.

M. Brodeur a réclamé un exemple concret avant d'entamer la discussion, et M. Dubeau n'a pas hésité à lui citer celui d'un marchand de la rue Notre-Dame qui ne peut plus s'assurer contre les voleurs, à cause de l'inefficacité de la police.

La motion a été alors adoptée; elle prie les administrateurs de bien vouloir renforcer suffisamment les cadres de la police, afin d'assurer à tous les citoyens une protection efficace.

DIVERSES MOTIONS Le conseil a fait écho à la délégation qui s'était présentée, dans l'après-midi, devant les commissaires pour leur demander l'ouverture de la rue Sherbrooke-Est. M. Décaré a répondu aux délégués que ce projet sera fort avancé quand le conseil aura voté les sommes nécessaires à la construction d'un pont au-dessus des voies du Pacifique Canadien. Or, une motion de l'échevin Desroches, appuyée par l'échevin Tremblay et adoptée à l'unanimité du conseil, demande à la commission de pourvoir aux crédits nécessaires pour la préparation des plans de ce pont.

Une autre motion de l'échevin Desroches, appuyée par l'échevin Sansregret, invite la commission à faire des instances auprès de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal afin qu'elle ouvre aux

CHOSSES MUNICIPALES

UN APPETIT DE BUCHERON

RAOUL PÉPIN, UN POPULAIRE COMMIS-VOLAGEUR, DE CLASSE NOUVELLE, — SON APPÉTIT EST EXCELLENT, ET SA DIGESTION PARFAITE.

"Autrefois, je me forçais pour manger, mais depuis que j'ai pris du Tanlac, j'ai un appétit de bûcheron, et tout ce que je mange me réussit parfaitement."

"Or un jour, je vis dans le journal, le récit d'un homme qui était dans mon cas, et à qui le Tanlac avait fait beaucoup de bien. Je commençai donc à en prendre moi-même, et je suis heureux de dire qu'à cet homme, en d'autres termes, qu'il a fait de moi un autre homme. Mon appétit est maintenant superbe, je n'ai jamais le moindre mal d'estomac. Je dors bien toutes mes nuits, et je me lève toujours le matin frais et dispos, plein de vie et d'énergie. C'est au Tanlac que je dois ma belle santé."

2 ; 821,281.40 pour le pavage de la rue Sherbrooke, de la rue Elmhurst aux limites ouest de la ville, 17 contres.

Six autres ont été acceptés: \$68,098 pour la construction d'un trottoir sur les deux côtés de la rue Berry, de la rue Craig à la rue Sherbrooke; \$900 pour l'échange d'un terrain entre la Banque d'Hochelega et la ville de Montréal, rue Notre-Dame-Est; \$10,000 pour le déplacement des voies de tramways sur Saint-Denis; \$7,037.25 pour la construction d'un trottoir sur les deux côtés de la rue Oxford, entre les avenues Monkland et Terreboune; \$25,500 pour le pavage de la rue Laurier, entre les rues Saint-André et Papineau; \$4,000 pour le déplacement de poteaux et de bornes-fontaines, rue Saint-Denis.

Les huit rapports suivants sont restés sur la table: \$18,400 pour la construction d'un égout dans l'avenue Mayfair, de la rue Terreboune à l'avenue Somerled, et dans l'avenue Somerled, de l'avenue Mayfair à l'avenue King Edward; vote de 13 à 7; \$10,434.60 pour le pavage de l'avenue Marcell, entre le chemin de la Côte Saint-Antoine et l'avenue Notre-Dame de Grâce, vote de 14 à 6; \$32,287.75 pour le pavage de la rue Charrier, entre la rue Saint-Denis et la rue Amherst, vote de 13 à 7; \$6,404.20 pour le pavage de la rue Saint-Aldré, entre les rues Charrier et Roy, vote de 13 à 7; \$23,240 pour le pavage de la rue Saint-Hubert, entre les rues Sherbrooke et Roy, vote de 13 à 7; règlement obligeant les propriétaires de cinémas à éclairer leurs salles durant les représentations; règlement à l'effet d'amender le règlement No 356, concernant les marchands d'effets d'occasion; \$70,500 pour le pavage de la rue Laurier, entre les rues Saint-André et Papineau, vote de 12 à 8.

LE PAVAGE DE LA RUE CHARRIER M. Dubeau n'a pu recueillir, bien que le maire l'ait appuyé, un nombre de voix suffisant pour l'adoption des trois rapports recommandant le pavage de la rue Charrier, de la rue Saint-Denis à la rue Amherst, de la rue Saint-Hubert, des rues Sherbrooke à Roy et celui de la rue Saint-André, des rues Charrier à Roy.

L'échevin O'Connell lui a reproché son favoritisme alors qu'il avait promis au caucus de voter pour le rejet de tous les rapports. M. Dubeau lui a répondu qu'il avait fait exception pour ces trois pavages de son quartier à cause du besoin pressant de les refaire. D'ailleurs, il obéit à la grande majorité des propriétaires riverains qui les réclament à grands cris.

Le vote lui a été complètement défavorable puisque les trois rapports ont été laissés sur la table par un vote de 13 à 7; en conséquence, ils seront adoptés automatiquement si le stage légal d'un mois devant le conseil.

CONTRE LES VOLEURS M. Dubeau a saisi le conseil d'une motion au sujet des primes d'assurance contre les voleurs, que certaines compagnies refusent d'émettre, et qui offre aux marchands et aux industriels.

M. Brodeur a réclamé un exemple concret avant d'entamer la discussion, et M. Dubeau n'a pas hésité à lui citer celui d'un marchand de la rue Notre-Dame qui ne peut plus s'assurer contre les voleurs, à cause de l'inefficacité de la police.

La motion a été alors adoptée; elle prie les administrateurs de bien vouloir renforcer suffisamment les cadres de la police, afin d'assurer à tous les citoyens une protection efficace.

DIVERSES MOTIONS Le conseil a fait écho à la délégation qui s'était présentée, dans l'après-midi, devant les commissaires pour leur demander l'ouverture de la rue Sherbrooke-Est. M. Décaré a répondu aux délégués que ce projet sera fort avancé quand le conseil aura voté les sommes nécessaires à la construction d'un pont au-dessus des voies du Pacifique Canadien. Or, une motion de l'échevin Desroches, appuyée par l'échevin Tremblay et adoptée à l'unanimité du conseil, demande à la commission de pourvoir aux crédits nécessaires pour la préparation des plans de ce pont.

Une autre motion de l'échevin Desroches, appuyée par l'échevin Sansregret, invite la commission à faire des instances auprès de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal afin qu'elle ouvre aux

CHOSSES MUNICIPALES

UN APPETIT DE BUCHERON

RAOUL PÉPIN, UN POPULAIRE COMMIS-VOLAGEUR, DE CLASSE NOUVELLE, — SON APPÉTIT EST EXCELLENT, ET SA DIGESTION PARFAITE.

"Autrefois, je me forçais pour manger, mais depuis que j'ai pris du Tanlac, j'ai un appétit de bûcheron, et tout ce que je mange me réussit parfaitement."

"Or un jour, je vis dans le journal, le récit d'un homme qui était dans mon cas, et à qui le Tanlac avait fait beaucoup de bien. Je commençai donc à en prendre moi-même, et je suis heureux de dire qu'à cet homme, en d'autres termes, qu'il a fait de moi un autre homme. Mon appétit est maintenant superbe, je n'ai jamais le moindre mal d'estomac. Je dors bien toutes mes nuits, et je me lève toujours le matin frais et dispos, plein de vie et d'énergie. C'est au Tanlac que je dois ma belle santé."

2 ; 821,281.40 pour le pavage de la rue Sherbrooke, de la rue Elmhurst aux limites ouest de la ville, 17 contres.

Six autres ont été acceptés: \$68,098 pour la construction d'un trottoir sur les deux côtés de la rue Berry, de la rue Craig à la rue Sherbrooke; \$900 pour l'échange d'un terrain entre la Banque d'Hochelega et la ville de Montréal, rue Notre-Dame-Est; \$10,000 pour le déplacement des voies de tramways sur Saint-Denis; \$7,037.25 pour la construction d'un trottoir sur les deux côtés de la rue Oxford, entre les avenues Monkland et Terreboune; \$25,500 pour le pavage de la rue Laurier, entre les rues Saint-André et Papineau; \$4,000 pour le déplacement de poteaux et de bornes-fontaines, rue Saint-Denis.

Les huit rapports suivants sont restés sur la table: \$18,400 pour la construction d'un égout dans l'avenue Mayfair, de la rue Terreboune à l'avenue Somerled, et dans l'avenue Somerled, de l'avenue Mayfair à l'avenue King Edward; vote de 13 à 7; \$10,434.60 pour le pavage de l'avenue Marcell, entre le chemin de la Côte Saint-Antoine et l'avenue Notre-Dame de Grâce, vote de 14 à 6; \$32,287.75 pour le pavage de la rue Charrier, entre la rue Saint-Denis et la rue Amherst, vote de 13 à 7; \$6,404.20 pour le pavage de la rue Saint-Aldré, entre les rues Charrier et Roy, vote de 13 à 7; \$23,240 pour le pavage de la rue Saint-Hubert, entre les rues Sherbrooke et Roy, vote de 13 à 7; règlement obligeant les propriétaires de cinémas à éclairer leurs salles durant les représentations; règlement à l'effet d'amender le règlement No 356, concernant les marchands d'effets d'occasion; \$70,500 pour le pavage de la rue Laurier, entre les rues Saint-André et Papineau, vote de 12 à 8.

LE PAVAGE DE LA RUE CHARRIER M. Dubeau n'a pu recueillir, bien que le maire l'ait appuyé, un nombre de voix suffisant pour l'adoption des trois rapports recommandant le pavage de la rue Charrier, de la rue Saint-Denis à la rue Amherst, de la rue Saint-Hubert, des rues Sherbrooke à Roy et celui de la rue Saint-André, des rues Charrier à Roy.

L'échevin O'Connell lui a reproché son favoritisme alors qu'il avait promis au caucus de voter pour le rejet de tous les rapports. M. Dubeau lui a répondu qu'il avait fait exception pour ces trois pavages de son quartier à cause du besoin pressant de les refaire. D'ailleurs, il obéit à la grande majorité des propriétaires riverains qui les réclament à grands cris.

Le vote lui a été complètement défavorable puisque les trois rapports ont été laissés sur la table par un vote de 13 à 7; en conséquence, ils seront adoptés automatiquement si le stage légal d'un mois devant le conseil.

CONTRE LES VOLEURS M. Dubeau a saisi le conseil d'une motion au sujet des primes d'assurance contre les voleurs, que certaines compagnies refusent d'émettre, et qui offre aux marchands et aux industriels.

M. Brodeur a réclamé un exemple concret avant d'entamer la discussion, et M. Dubeau n'a pas hésité à lui citer celui d'un marchand de la rue Notre-Dame qui ne peut plus s'assurer contre les voleurs, à cause de l'inefficacité de la police.

La motion a été alors adoptée; elle prie les administrateurs de bien vouloir renforcer suffisamment les cadres de la police, afin d'assurer à tous les citoyens une protection efficace.

DIVERSES MOTIONS Le conseil a fait écho à la délégation qui s'était présentée, dans l'après-midi, devant les commissaires pour leur demander l'ouverture de la rue Sherbrooke-Est. M. Décaré a répondu aux délégués que ce projet sera fort avancé quand le conseil aura voté les sommes nécessaires à la construction d'un pont au-dessus des voies du Pacifique Canadien. Or, une motion de l'échevin Desroches, appuyée par l'échevin Tremblay et adoptée à l'unanimité du conseil, demande à la commission de pourvoir aux crédits nécessaires pour la préparation des plans de ce pont.

Une autre motion de l'échevin Desroches, appuyée par l'échevin Sansregret, invite la commission à faire des instances auprès de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal afin qu'elle ouvre aux

CHOSSES MUNICIPALES

UN APPETIT DE BUCHERON

RAOUL PÉPIN, UN POPULAIRE COMMIS-VOLAGEUR, DE CLASSE NOUVELLE, — SON APPÉTIT EST EXCELLENT, ET SA DIGESTION PARFAITE.

"Autrefois, je me forçais pour manger, mais depuis que j'ai pris du Tanlac, j'ai un appétit de bûcheron, et tout ce que je mange me réussit parfaitement."

"Or un jour, je vis dans le journal, le récit d'un homme qui était dans mon cas, et à qui le Tanlac avait fait beaucoup de bien. Je commençai donc à en prendre moi-même, et je suis heureux de dire qu'à cet homme, en d'autres termes, qu'il a fait de moi un autre homme. Mon appétit est maintenant superbe, je n'ai jamais le moindre mal d'estomac. Je dors bien toutes mes nuits, et je me lève toujours le matin frais et dispos, plein de vie et d'énergie. C'est au Tanlac que je dois ma belle santé."

2 ; 821,281.40 pour le pavage de la rue Sherbrooke, de la rue Elmhurst aux limites ouest de la ville, 17 contres.

Six autres ont été acceptés: \$68,098 pour la construction d'un trottoir sur les deux côtés de la rue Berry, de la rue Craig à la rue Sherbrooke; \$900 pour l'échange d'un terrain entre la Banque d'Hochelega et la ville de Montréal, rue Notre-Dame-Est; \$10,000 pour le déplacement des voies de tramways sur Saint-Denis; \$7,037.25 pour la construction d'un trottoir sur les deux côtés de la rue Oxford, entre les avenues Monkland et Terreboune; \$25,500 pour le pavage de la rue Laurier, entre les rues Saint-André et Papineau; \$4,000 pour le déplacement de poteaux et de bornes-fontaines, rue Saint-Denis.

Les huit rapports suivants sont restés sur la table: \$18,400 pour la construction d'un égout dans l'avenue Mayfair, de la rue Terreboune à l'avenue Somerled, et dans l'avenue Somerled, de l'avenue Mayfair à l'avenue King Edward; vote de 13 à 7; \$10,



# Page du Foyer

## DES COUSSINS

Pour amuser vos loisirs, voici à faire quelques coussins nouveaux, tous très jolis, mais que vous pourrez modifier suivant les couleurs des pièces qu'ils devront décorer. Cependant, il est cette année admis de varier beaucoup la gamme des teintes dans une même pièce, et on arrive à obtenir des effets assez plaisants à l'oeil dans le genre moderne.

Voici un coussin de toile grise, très long, en forme de sac; la toile est imprimée ou brodée de roses, les extrémités sont bordées d'un ruban, posé en biais franc. Ce ruban sera d'un ton de rose ou de vert. A cinq pouces du bout, à chaque coin, un lien étroit, en même soie, qui serre comme la cordelière d'un sac. Au fin bout, si l'on veut, des glands de soie. Ce coussin peut être découpé de noir et de jaune au lieu de vieux rose et de vert.

On fait beaucoup aussi les coussins de velours noir. Vous en verrez de très grands rectangulaires, entièrement unis, simplement bordés d'une corde étroite noire et or. D'autres, auront une grande fleur, rose ou chrysanthème, appliquée dans un coin. D'autres seront d'un côté en velours, de l'autre en jaune orange, en vieux bleu ou en rouge cerise. Sur ce côté de soie claire, sera cousu à point invisible ou au feston un grand chat de velours noir, ou quelque tête d'animal facile à dessiner.

En velours de couleur, vous aurez un joli coussin, en le faisant de deux carrés, mais dont vous retrancherez deux coins en haut. Il sera entouré d'une cordelière et dans les coins restés carrés, vous ajouterez deux glands. L'effet est original et bien nouveau.

On fait encore le coussin forme olive: on le fait en taffetas ou en satin. Il sera gentil bouillonné en long, garni de motifs de soie ou d'ar-

gent. Un coussin plat, ovale, pour petit salon ou chambre, sera très joli, si sur un fond de soie unie, il est entièrement recouvert de volants de ruban à picot. Ce ruban peut-être de deux tons. Il commence à tourner au centre sur le dessus, et suit la forme du coussin en tournant jusqu'au bord. On peut mettre au centre une tête de poupee qui sortira de ce feuillage de rubans.

Vous aurez un coussin de damas bien original à peu de frais. Le coussin sera rond, tendu très uni. Au centre, un rond de tissu argent brodé de pastilles en laine de différents tons et grandeurs, de façon à figurer un bouquet.

Vous pouvez encore vous faire des coussins rouleaux. Ils ne cessent pas d'être de mode. On les fait en velours, en rubans, en cretonne; on applique beaucoup sur les coussins les fleurs en grosse soie au crochet.

Cousine GILLETTE.

## BRETAGNE

Vers les golfes dorés que baise l'Atlantique  
Dont l'éternel sanglot sur leurs grèves s'endort;  
Vers les caps de dentelle où le granit d'Armor  
Inscrit à leurs frontons sa rudesse celtique;

Vers le sol des Pardons qui, de son rêve antique,  
Enferme le Passé dans le royal décor  
De sa bruyère rose et de ses genêts d'or,  
Un soir, j'emporterais votre âme romantique.

Et la terre naïve où veillent les menhirs  
Pour elle fleurira de tous ses souvenirs  
L'yeuse des coteaux et l'ajonc de la lande.

Cependant que la nuit, frissonnante en mes bras,  
Vous entendrez hurler le grand souffle du Raz  
Et pleurer la forêt où dort Brocéliande.

Ses principes, son esprit. — Abbé Edmour Hébert, directeur des oeuvres sociales du diocèse de Montréal.

10 h. 30. — Services syndicaux. — M. Arthur St-Pierre, directeur de la Revue nationale.

4 h. 30. — Syndicats patronaux. — Abbé Emile Cloutier, curé de Grand'Mère.

8 h. — L'Organisation syndicale catholique:

a) En Hollande. — M. Léon-Mercier Gouin, professeur à l'Université de Montréal.

b) Au Canada. — Mgr Lapointe, vicaire général de Chicoutimi.

JEUDI, LE 1er SEPTEMBRE. — 9 h. — Contrat collectif du travail. — M. J. E. Grégoire, professeur à l'Université Laval.

10 h. 30. — Conseils d'usines et commissions mixtes. — R. P. Georges, C. J. M.

4 h. 30. — Législation syndicale, à l'étranger et au Canada. — M. Simon Lapointe, avocat à Québec.

8 h. — Formation sociale et syndicale. — M. Antonio Perrault, professeur à l'Université de Montréal.

VENREDI, LE 2 SEPTEMBRE. — 9 h. — Apprentissage. — M. Amédée Bruleau, professeur à l'École technique de Québec.

10 h. 30. — Syndicats féminins. — Mlle Gerin Lajoie, de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

4 h. 30. — Syndicats agricoles. — Abbé Bergeron, missionnaire agricole.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

8 h. — Séance de clôture sous la présidence de S. Em. le cardinal Bégin. Orateurs: MM. Guy Vanier, professeur à l'Université de Montréal; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; le sénateur Chapais, professeur à l'Université Laval.

N. B. — On peut s'inscrire dès maintenant comme auditeur soit au secrétariat des semaines sociales, Bureaux de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal, soit au secrétariat de l'A. S. C., 101 rue Sainte-Anne, Québec. Le coût de l'inscription, qui donne droit à tous les cours est de \$1.00. Ceux qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à souscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais d'organisation.

# VENTE PRODIGIEUSE DE SOIES

Le plus grand assortiment des meilleures soies pour l'été que nous ayons jamais offert à

## 1.60 LA VERGE

C'est un énorme achat spécial. Des milliers et des dizaines de milliers de dollars de nouvelles soies, dans toutes les couleurs et nuances que la mode met en faveur cet été.

- FOULARD CREPE GEORGETTE
- TAFFETAS QUADRILLE GENE
- GUINGAN MOIRE
- TAFFETAS SATIN MESSALINE
- CREPE DE CHINE SATIN DUCHESSE
- FOULARD PONGEE SATIN POLONAISE
- SOIE PONGEE RAYEE CANTON FILE POUR JUPES

Notre étalage lui-même est quelque chose qui ne s'est jamais vu à Montréal auparavant.

Nous ne donnons ici que de brefs détails parce qu'il est réellement impossible de s'étendre à une description complète.

## LES COMMANDES POSTALES

N'écrivez pas pour demander des échantillons, mais envoyez votre commande et fiez-vous à nous pour la remplir d'une manière satisfaisante.

Une action prompte est nécessaire quand les valeurs sont aussi extraordinaires.



## Pensées choisies

La révolution ressemble à un fleuve débordé: quand elle se retire, elle ne laisse que des débris.

Plus l'homme s'accorde de liberté sur la terre, plus il doit s'enchaîner du côté du ciel. S'il n'a pas de foi, il faut qu'il serve, et s'il est libre, qu'il croie.

Me soumettre à un homme parce qu'il est fort, ce serait m'avilir, mais me soumettre à lui parce qu'il représente Dieu, c'est proclamer que je suis de race royale et que nul n'est au-dessus de moi que le Très-Haut.

La grandeur d'une cause grandit celui qui s'y dévoue. Et l'homme véritablement imbu de cette grandeur ne recule pas devant les obstacles et ne repousse aucun des inconvénients.



**Les topinambours.** — Les restrictions qui nous sont imposées nous apprendront à connaître et à apprécier certains légumes jusqu'alors presque complètement inconnus dans l'alimentation. Les topinambours sont du nombre, si on en trouve à Paris dans les étalages de certains magasins, en revanche, en province et à la campagne ils sont exclusivement employés à l'alimentation du bétail.

C'est cependant un légume excellent qui rappelle la saveur des fonds d'artichauts, et qui, bien préparé, peut rompre la monotonie des menus d'hiver.

Voici quelques recettes variées pour son emploi.

Il faut tout d'abord éplucher les topinambours, les laver à l'eau froide et les cuire pendant dix minutes, un quart d'heure au plus dans de l'eau bouillante salée.

**Topinambours à la sauce blanche.** — Faites une sauce blanche pas trop épaisse, coupez dedans les topinambours après leur cuisson et servez-les dans un légumier.

**Coquilles aux topinambours.** — Même préparation que la précédente, mais placez vos topinambours dans des coquilles Saint-Jacques vides pour les garnir avec, ajoutez sur chacune deux cuillerées de mayonnaise pour les recouvrir, garnissez-les ensuite à votre guise avec des oeufs durs hachés en séparant le jaune du blanc pour former une petite bordure blanche autour de chaque coquille, ou bien encore avec un peu de salade arrangée en bouquet d'un côté et un quart d'oeuf dur de l'autre. Bien présenté, cela fait une entrée de déjeuner ou de dîner très économique.

Les topinambours peuvent aussi se servir à la maître d'hôtel pour les manger avec la viande ou simplement avec du jus de rôti.

**Topinambours au gratin.** — Même préparation que la précédente, mais mettez votre mélange de topinambours et de sauce blanche dans un plat creux allant au feu. Saupoudrez-les de fromage de gruyère râpé et d'un peu de chapelure, posez sur le tout, quelques petits morceaux de beurre ou à défaut de margarine et laissez gratiner au four un quart d'heure.

**Topinambours à la mayonnaise.** — Même préparation que la précédente, mais ajouter sur le saladier au moment de servir une sauce mayonnaise pas trop épaisse.

**Topinambours en beignets.** — Après leur cuisson dans l'eau bouillante, mettez-les bien égoutter dans une passoire, laissez-les refroidir, coupez-les en morceaux de taille à peu près égale. D'autre part, faites une pâte à friture, trempez dedans vos morceaux de topinambours et faites frire dans la poêle comme des beignets de pommes.

**Topinambours en salade.** — Même préparation que la précédente, mais coupez-les en rondelles plus fines et assaisonnez-les, lorsqu'ils sont encore tièdes comme pour une salade de pommes de terre, sans oublier d'y ajouter des fines herbes hachées bien finement.

**Conseils pratiques**  
Pour rendre le pétrole plus éclairant et moins odorant.  
On intensifie son pouvoir éclairant en ajoutant au pétrole un peu de naphthaline ou un peu de camphre. Mais on arrive à un résultat encore plus satisfaisant en remplaçant le camphre par un produit qui se trouve facilement dans le

commerce, par l'acétate d'amyle. Ce corps est peu inflammable et brûle lui-même en fournissant une belle flamme sans fumée et sans odeur. Il serait trop coûteux pour être consommé seul; heureusement il se mélange très bien au pétrole raffiné et lui communique une odeur agréable. Il suffit donc de verser un cinquième environ d'acétate d'amyle dans une lampe à pétrole pour augmenter l'éclat de la lumière et empêcher la lampe de répandre en brûlant l'odeur que l'on sait. La fumée même, au moment de l'extinction, est désinfectée. Le procédé est simple et à la portée de tout le monde.

**Bandoline pour lustrer les cheveux.**  
Eau, 220 grammes;  
Gomme adragante, 6 grammes;  
Alcool à 36 degrés, 90 grammes;  
Essence de rose, 10 gouttes.  
Laisser macérer vingt-quatre heures, passer dans un linge et mettre en flacons.

**SEMAINE SOCIALE DE QUÉBEC**  
29 AOUT AU 3 SEPTEMBRE  
LE SYNDICALISME  
LUNDI, LE 29 AOUT. — 8 h. 30. — Messe, allocution par Mgr Omer Cloutier, V. G.  
10 h. — Déclaration d'ouverture. — R. P. Archambault, S. J., président des Semaines sociales.  
4 h. 30. — Le Travail, sa nature, sa nécessité, sa dignité. — Le Juge Dorion de la Cour d'appel.  
8 h. — Veillée religieuse. Méditation par le R. P. Jean-Joseph, O. F. M. provincial.

MARDI, LE 30 AOUT. — 9 h. — L'Organisation du travail. Pourquoi le travail doit-il être organisé? Mgr Pâquet, du séminaire de Québec.  
10 h. 30. — L'Organisation du travail. Autres fois: les corporations. Aujourd'hui: le syndicat. — Abbé Desranleau, chancelier du diocèse de Saint-Hyacinthe.  
4 h. 30. — Syndicalisme révolutionnaire ou neutre, son esprit, ses méthodes. — M. Alfred Charpentier, des Syndicats nationaux catholiques.

8 h. — Grande manifestation ouvrière. Orateurs: MM. G. Hébert et C. Hoque, des Syndicats nationaux catholiques, Dr Joseph Gauvreau, Abbé Fortin, Ernest Lapointe, député de Québec-Est.  
MERCREDI, LE 31 AOUT. — 9 h. — Syndicalisme catholique.

en recauserons demain, voulez-vous? Bonsoir, mon ami.  
Il tendit une main qu'Arnold prit sans rancune et se dirigea vers la porte tandis que le comtable qui le suivait des yeux se disait en lui-même:  
— Quel être bizarre!... Il m'attire et me repousse tout à la



# LA VIE SPORTIVE

## LA PREMIÈRE JOURNÉE DE LA RÉUNION DE DORVAL

Une foule nombreuse s'est rendue hier à la piste du gérant Richard. — Fizer gagne la principale épreuve. — Un changement dans le paiement au mutuel.

La réunion de Dorval, sous les auspices de la Canadian Racing Association, a été inaugurée hier après-midi sous les plus heureux auspices. L'assistance était nombreuse pour un jour de semaine et les épreuves furent chaudement contestées.

L'épreuve principale de la journée était la bourse inaugurale qui fut gagnée par Fizer, propriétaire de M. Summerfield, avec Pimlico, en deuxième position. Lorsque le résultat de cette épreuve fut affiché plusieurs amateurs protestèrent mais comme les juges sont mieux placés que le public pour voir les arrivants sous le fil il faut croire que la décision rendue était la bonne.

Huit pur sang de la division de trois ans et plus répondirent à l'appel du juge au départ et c'est à cause du démarrage que se produisit le mécontentement. Lad's Love, le favori, avait la dernière position au poteau, et le juge au départ n'eut pas l'air de s'apercevoir que Matthews, qui avait ses guides, n'était pas encore prêt sur sa selle et il donna le signal. Naturellement le cheval fut pris par surprise et laissa au poteau. Il fallut quelques secondes à Matthews pour réaliser sa bête, mais il était trop tard et sa monture fut ni plus ni moins mise en dehors de la course.

La foule a hué Harry Morrissey, le juge au départ, mais comme dans le cas de Tribe, la semaine dernière, à Mont-Royal, il n'était pas à blâmer.

Pour la première fois dans l'histoire du turf on a payé des pièces de cinq sous aux preneurs. Avant les courses, il s'est produit une longue discussion entre les officiers des gouvernements provincial et fédéral et finalement, les représentants d'Ottawa ordonnèrent de diviser la balance en deux au lieu de tout laisser au profit de la piste.

PREMIÈRE COURSE. 5 furlongs. Bourse \$800. 2 ans. Conditions. Valeur au vainqueur, \$605.

War Relief, 106, Stearns. Loveliet, 105, Ball. Batz Vamp, 100, Weiner. Justine E., 104, Gregory. The Cigarette, 108, F. Murphy. Rack Ern Up, 108, Lancaster. Mollie Pupp, 107, Atkinson. Belle Wrack, 106, E. Taylor.

Temps: 1.02 2-5. Piste rapide. Pari de \$2 sur War Relief a rapporté \$5.15 en premier, \$4.05 en deuxième et \$2.60 en troisième. Loveliet \$5.50 en deuxième et \$4.85 en troisième. Baby Vamp \$4.10 en troisième.

DEUXIÈME COURSE. 1 mille 70 verges. Bourse \$800. 3 ans et plus. Pur sang canadien, valeur au vainqueur, \$605.

Blamey Boy, 95, J. Rowan. Crown of Gold, 94, Lancaster. All Amiss, 109, J. Smith. Sal Yattel, 113, Weiner. Rev Garey, 108, D. Armstrong. Temps: 1.48 3-5.

Pari de \$2 sur Blamey Boy a rapporté \$30.40 en premier, \$12.65 en deuxième et \$8.35 en troisième. Crown of Gold \$6.75 en deuxième et \$5.30 en troisième. All Amiss \$8.50 en troisième.

TROISIÈME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$800. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$605.

Toe the Mark, 107, Thurber. General, 112, Atkinson. Murphy, 112, Gonnersen. Eastward Prince, 95, J. Roman. Tarascon, 115, Ball.

Rameau, 115, J. Penalver. Twenty Seven, 112, J. Parrington. Langhorne, 111, E. Taylor. Shiletto, 107, J. Conway. George W., 103, Lancaster. Tickle Fanay, 105, J. Heenan. Sea Board, 104, Gregory. Field.

Temps: 1.14 2-5. Pari de \$2 sur Toe the Mark a rapporté \$21.75 en premier, \$13.10 en deuxième et \$5.75 en troisième. General \$4.80 en deuxième et \$2.65 en troisième. Murphy \$2.65 en troisième.

QUATRIÈME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$1,000. 3 ans et plus. Conditions. Valeur au vainqueur, \$700.00.

Carmendale, 117, J. Parrington. Rubidium, 103, Thurber. Antilles, 91, J. Rowan. Vice Chairman, 117, Grimerson. Night Stick, 101, Weiner.

Temps: 1.41 1-5. Pari de \$200 sur Carmendale a rapporté \$3.85 en premier, \$2.65 en deuxième et \$2.20 en troisième. Rubidium \$3.00 en deuxième et \$2.30 en troisième. Antilles \$2.55 en troisième.

CINQUIÈME COURSE. 1 mille. Bourse, \$1,200. 3 ans et plus. Bourse Inaugurale. Valeur au vainqueur, \$775.00.

Fizer, 109, J. Rowan. Pimlico, 103, Gregory. Duke John, 112, Thurber. Fitz Boodle, 106, E. Taylor. Wood Violet, 105, Bullcroft. Sans Peur II, 102, Weiner. Perhaps, 103, J. Smith. Lads Love, 112, A. Matthews.

Temps: 1.41 1-5. Pari de \$200 sur Fizer a rapporté \$19.00 en premier, \$11.65 en deuxième et \$5.10 en troisième. Pimlico \$33.40 en deuxième et \$15.95 en troisième. Duke John \$2.75 en troisième.

SIXIÈME COURSE. 1 mille, 70 verges. Bourse \$900.00. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$675.00.

Madge F., 106, Thurber. Comme Ci, 110, Bogansti. Roisterer, 94, F. Anderson. Bally Prec, 103, F. Weiner.

Mary Eit, 87, J. Rowan. Temps: 1.46 3-5. Pari de \$2.00 sur Madge F., a rapporté \$4.05 en premier, \$2.40 en deuxième et \$2.05 en troisième. Comme Ci \$2.60 en deuxième et \$2.15 en troisième. Roisterer \$2.30 en troisième.

SEPTIÈME COURSE. 1 1-16 mille. Bourse \$900.00. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$675.00.

Handful, 107, Thurber. Attorney Muir, 107, Weiner. Clip, 107, Lancaster. Woodthrush, 113, J. Parrington. Sundaria, 108, E. Taylor. Blazony, 107, Grelvensen. East Hodge, 99, Boganowski. Paddy Dear, 103, Ball. Kentucky Boy, 103, E. Lomas.

Temps: 1.49 2-5. Pari de \$2.00 sur Handful a rapporté \$20.00 en premier, \$8.25 en deuxième et \$5.30 en troisième. Attorney Muir \$13.90 en deuxième et \$8.30 en troisième. Clip \$5.30 en troisième.

Les parties dans les grandes ligues

LIGUE NATIONALE

A New-York: partie de l'avant-midi: Philadelphie. .001000000—1 7 2

New-York. .04210312x—5 7 1 Hubbell, Betts et Wheat; Toney et Smith.

Partie de l'après-midi: Philadelphie. .000131200—7 1 5

New-York. .04210312x—13 12 1 Smith, Keenan, Baumgartner, Hubbell et Bruggy; Douglas, Ryan et Smith, Snyder.

A Cincinnati: partie de l'avant-midi: St-Louis. .040000041—9 14 2

Cincinnati. .40021000—4 11 2 Doak, Schupp et Clemon, Dillhoefer; Napier, Bogge, Brenton et Wingo, Hargrave.

Partie de l'après-midi: St-Louis. .130030000—7 13 1

Cincinnati. .220000000—4 7 1 Pertica, Sherdell, North et Clemons; Marquard, Eller, Brenton, Napier et Wingo, Hargrave.

A Pittsburgh: partie du matin: Chicago. .000000000—9 5 0

Pittsburg. .43311001x—13 22 1 York, Cheeves et O'Farrell; Zinn et Schmidt, Skiff.

Partie de l'après-midi: Chicago. .200000000—3 11 2

Pittsburg. .00031002x—6 11 0 Batteries: Tyler et Daly; Adams, Ponder, Yellowhorse et Schmidt.

A Boston: partie de l'avant-midi: Brooklyn. .100101000—3 10 4

Boston. .41000301x—9 14 2 Marnaux, Bailey, Mohart, Miljus et Kruegar; Scott et Gibson.

Partie de l'après-midi: Brooklyn. 0200000100000102—5 13 1

Boston. .3000000000000102—6 16 2 Batteries: Mitchell, Cadore et Taylor; McQuillan, Oeschger et O'Neil, Gibson.

POSITION DES CLUBS G. P. P.C.

Pittsburg. . . . . 28 10 737

New-York. . . . . 27 13 675

Boston. . . . . 19 18 514

Brooklyn. . . . . 20 22 476

St-Louis. . . . . 16 19 457

Chicago. . . . . 15 20 429

Philadelphie. . . . . 13 23 361

Cincinnati. . . . . 13 28 317

A Détroit— Partie de l'avant-midi: Cleveland. .00001500—6 11 1

Détroit. .30001100—5 9 1 Coveleskis et O'Neill, Thomas; Ehmké et Bassler.

Partie de l'après-midi: Cleveland. .00000113—5 12 1

Détroit. .0402030x—9 16 1 Bagly, Caldwell, Odenwald et Thomas; Middleton et Bassler.

A Washington— Partie de l'avant-midi: New-York. .101000000—2 7 1

Washington. .000000001—1 4 0 Collins et Schang; Acosta, Courtney et Gharrity.

Partie de l'après-midi: New-York. .000000000—0 2 0

Washington. .01000000x—1 8 1 Quinn et Schang; Mogridge et Gharrity.

A Chicago: Partie de l'avant-midi: St-Louis. .312331100—14 18 0

Chicago. .000104000—5 12 2 Davis et Severid; Kerr, Pence, McWeney, Hodge et Yaryan.

Partie de l'après-midi: St-Louis. .12104000x—8 12 0

Chicago. .12104000x—8 12 0 Burwell, Richmond, Bayne, Palermo et Severid; Faber et Yaryan.

A Philadelphie: Boston. .100000000—1 8 0

Philadelphie. .01131002x—8 12 1 Thormahlen, Karr et Ruel; Perry et Perkins.

Partie de l'après-midi: Boston. .000000100—1 2 2

Philadelphie. .00001001x—2 6 1 Russell et Walter; Rommel et Perkins.

POSITION DES CLUBS G. P. P.C.

Cleveland. . . . . 28 14 683

New-York. . . . . 24 15 615

Détroit. . . . . 24 21 533

Washington. . . . . 20 21 488

Boston. . . . . 18 21 462

St-Louis. . . . . 18 13 439

Chicago. . . . . 17 22 430

Philadelphie. . . . . 12 24 368

A Reading: Partie du matin: Baltimore. .000000010000000003—4 11 2

Reading. .000000100000000000—1 11 1 Graves et Egan; Brown et Cotter.

Partie de l'après-midi: Baltimore. .0300013000—7 10 1

Reading. .100010000—2 7 0 Clarke et Manning; Swartz et Johnson.

A Newark: Première partie: Jersey-City. .100000300—4 13 2

Newark. .00000100x—5 10 2 Blyemier et Freitag, McNeill; Perryman, Barnes et Witrow.

Deuxième partie: Jersey-City. .000001001—2 8 2

Newark. .00000000x—6 8 3 Wurn, Haley et McNeil; Barnes et Witrow.

A Buffalo: Partie du matin: Syracuse. .002002000—4 6 2

Buffalo. .000011000—2 7 2 Sell et Prediger; McCabe et Schert.

Partie de l'après-midi: Syracuse. .010000005—6 13 4

Buffalo. .100200014x—8 10 0 Kircher et Gilham; Rogers et Bengough.

A Rochester: Partie du matin: Toronto. .00210120—6 11 2

Rochester. .005000000—5 6 3 Fortune, Boehling et Devine; Post, Johnson et Hargraves.

Partie de l'après-midi: Toronto. .000002002—4 8 3

Rochester. .10240020x—9 12 2 Snyder et Sandberg; Morgan et Mattox.

POSITION DES CLUBS G. P. P.C.

Baltimore. . . . . 28 10 737

Buffalo. . . . . 20 18 526

Rochester. . . . . 20 18 526

Jersey-City. . . . . 19 18 514

Toronto. . . . . 18 20 474

Newark. . . . . 18 22 450

Syracuse. . . . . 16 21 432

Reading. . . . . 12 26 316

Le baseball au collège de Longueuil

La première équipe du collège de Longueuil a remporté dimanche, le 29 mai, une brillante victoire sur le club Albion par 9 à 3. Le lanceur Ledoux a assuré la victoire à son club en retirant dix hommes sur ses balles. Se sont particulière-

ment distingués au bâton, MM. Henri Ledoux et A. Guay, en frappant chacun un coup de trois buts, et MM. Léo Montpetit et J. D. Lalonde, chacun un coup de deux buts. Détails par reprise: Albion. . . . . 01000, 200—3

Longueuil. . . . . 10201003—9

La batterie du collège était composée des frères Ledoux pour les collégiens et pour l'Albion de MM. Thomas et Vermette. Les arbitres furent MM. Barrette et Léo Ethier.

Le club du collège de Longueuil aimerait rencontrer de nouveau sur son terrain le club Saint-André, le 19 juin.

Dimanche prochain, les collégiens recevront le McCreedy II et le 12, l'Étoile-Turcot. Pour informations, s'adresser: Alp. L'Heureux, Collège de Longueuil, Tél. 65.

## LA COURSE DE CINQ CENTS MILLES D'INDIANAPOLIS

ELLE A ÉTÉ DISPUTÉE HIER APRES-MIDI ET GAGNÉE PAR TOM MILTON QUI A PARCOURU LA DISTANCE A UNE MOYENNE DE 89.26 MILLES A L'HEURE — RALPH DE PALMA ABANDONNE — LE CLASSEMENT.

Indianapolis, 31. — Tommy Milton, qui conduisit une machine américaine, a gagné la course de 500 milles, disputée hier après-midi à l'autodrome d'Indianapolis. Milton a bien piloté sa machine et il a gagné facilement après que Ralph De Palma, qui avait fait les 250 premières milles à une allure vertigineuse, dut s'arrêter à cause d'une défectuosité à sa machine.

Sur vingt-trois partants, il n'y en a que huit qui ont terminé les 500 milles. Sept de ces machines ont été construites aux Etats-Unis. Ralph Mulford a décroché la neuvième place, sans avoir fini, après que les autres machines eurent abandonné.

Milton a établi un nouveau record pour une machine ne dépassant pas plus de 183 pouces cubes. Il a fait la distance en 5 heures, 34 minutes et 44.05 de secondes. C'est une moyenne de 89.02 milles à l'heure.

La victoire a rapporté environ \$36,000 à Milton; \$20,000 comme premier; \$6,000 pour les reprises et différents prix fournis par les compagnies d'accessoires.

Roscoe Saries, qui avait livré une lutte acharnée à De Palma, avant que ce dernier abandonne, s'est classé deuxième, quatre minutes en arrière de Milton.

De Palma a premièrement abandonné au 101ème mille mais il ne fut pas lent à réparer sa machine, mais Milton avait eu le temps de passer en deuxième place. Un deuxième arrêt lui fit encore perdre du temps et au troisième Milton avait eu le temps de reprendre le terrain perdu. De Palma a gagné \$10,600 avant d'être forcé d'abandonner.

Après que De Palma eut abandonné, Milton fut toujours en tête. Une fois il fut obligé de changer ses pneus et une autre fois il avisa son mécanicien qu'il lui faudrait de l'essence. Son deuxième arrêt ne dura que 25 secondes et il ne perdit pas la première position.

Saries lui livra une lutte acharnée vers la fin mais Milton avait l'air de s'y attendre et encore une fois il s'éloigna. Il n'y a pas eu beaucoup d'accidents et rien de grave ne s'est produit.

Louis Fontaine a donné des tranches aux spectateurs lorsque sa machine capota à la courbe nord et qu'elle resta suspendue au bord de la clôture, au-dessus de plusieurs centaines de personnes. Personne ne fut blessé. Jimmy Murphy a aussi rasé cette courbe et il fut remplacé par un autre conducteur. Plus tard il a repris la course avec une autre machine.

Les autres ont fini dans l'ordre mentionné: Jimmy Murphy (remplacé Eddie Miller), quatrième.

Ora Halbe, cinquième. Joe Boyer (remplacé Guyot), sixième.

Ira Vail, septième. Benny Hill, huitième.

Ralph Mulford, neuvième.

## Alpha de Villaray

L'Alpha de Villaray a défait le club de baseball Bordeaux Int'l. par un résultat de 9 à 3. Le 3e but, Lucien Bénard a fait un coup de circuit. Il se fit un beau double jeu, de Pigeon à P. Charrette à A. Mailloux.

Les noms des vainqueurs: H. Brisebois, r. A. Pigeon, l. A. Mailloux, lb., Paul Charrette, 2b., S. Trépanier, s.s., L. Bénard, 3b., Paul Auclair, r.f., C. Poulin, c.f., N. Roussel, l.f., R. Lespérance et C. Riendeau, substitués.

L'Alpha de Villaray lance un défi à tout club de 16 à 18 ans, tels que le C. P. V. II de Verdun, le Outremont-Saint-André, le Saint-Gabriel, A. C. C. Le Canadien.

Pour inf. s'adresser à M. J. Mailoux, 3245, Saint-André.

## Victoire facile pour Levinsky

Québec, 31. — Battling Levinsky a remporté une victoire facile contre le soldat Jones, hier soir, en cette ville, car le boxeur juif a eu l'avantage du commencement à la fin du combat, qui dura dix rondes. Dans la semi-finale, Joe Williams, de cette ville, a fait combat nul avec Joe Wislurw de Toronto.

Ces exhibitions furent données au terrain de l'exposition en présence de 3000 personnes.

## LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CONSEIL CENTRAL.

Le Conseil Central a procédé à la dernière séance à l'élection des membres de ses différents comités. Le résultat est le suivant: Comité exécutif: MM. P. Laganière, J.-B. Beaudoin, E. Provost, Z. Santerre et E. Petit. Comité d'organisation: MM. A. Charpentier, G. Desrognies, G. Tremblay, L.-E. Bessette, H.-G. Vallant, Comité de l'Étiquette: MM. C. Bernier, Z. Santerre et E. Provost. Comité des lettres de créance: MM. E. Fréchette, R. Abel et J.-A. Dion. Comité des Retraites fermées: MM. R. Laplante, P. Laganière, J.-P. Malo et J.-A. Comeau.

Les délégués du Conseil ont résolu et décidé que les Syndicats avaient se faire représenter mutuellement à leurs séances. La fraternité qui doit exister entre les différents syndicats exige cette représentation. Le Cercle Léon XIII se chargera de choisir les différents délégués.

Une motion de sympathie a été adoptée à l'unanimité à l'égard de M. Alfred Charpentier qui vient d'être affligé de la mort de son jeune frère.

A cette assemblée a eu lieu également l'installation des officiers et la réception des lettres de créances des nouveaux délégués.

Le Conseil Central sera bientôt saisi par son comité exécutif du projet de constitution de la Confédération générale des Travailleurs catholiques du Canada ainsi que des amendements proposés par les Syndicats de Québec. Le prochain Congrès des Syndicats catholiques aura lieu en septembre prochain à Hull.

Le Syndicat catholique et national des Charpentiers-Menusiers a son assemblée spéciale, ce soir, au numéro 90, rue Desery. A cette assemblée sera déterminé le détail d'une grande campagne de propagande en faveur de ce Syndicat. Les membres en règle seulement son admis à cette assemblée.

Le Syndicat catholique et national des Employés de tramway se réunit ce soir, à la salle des Syndicats catholiques, 3-Craig-est, en assemblée régulière. Que tous les membres assistent sans faute. Par ordre de L.-E. Bessette, secrétaire.

Le Syndicat catholique et national des Travailleurs en fer de Lachine se réunira ce soir, en assemblée extraordinaire à la salle de la

## Apaise l'irritation de la gorge, soulage promptement la bronchite.

Pas de drogue à prendre, pas de médecine perturbatrice de l'estomac: respirez simplement Catarrhozone.

Catarrhozone soulage plus d'un rhume sérieux. Prenez dix, attendez une minute, puis vous ressentirez son influence bienfaisante sur votre gorge sensible et irritée. Pas d'échec avec "Catarrhozone": il est efficace parce que vous pouvez en aspirer la vapeur curative jusqu'à l'endroit qui a besoin de secours. Le grand point à retenir au sujet de Catarrhozone, c'est que vous respirez une vapeur de pin curative chargée des hautes les plus purs et qui contient à profusion les plus puissants guérisseurs qui soient connus de la science. Cette vapeur merveilleuse dissipe toute sensibilité, tue tous les germes et fournit à la nature le moyen d'enrayer complètement la maladie. Les rhumes et les maux de gorge ne peuvent durer si l'on aspire la pure vapeur curative de Catarrhozone. Le catarrhe disparaîtra, les accès de bronchite cesseront, les toux et les maux de l'hiver deviendront une chose du passé. Le traitement complet dure deux mois et coûte \$1.00; quantité moindre, 50 sous; échantillon, 25 sous. Chez tous les marchands ou de la Catarrhozone Co., Montréal.

(ann.)

C. O. C. de Lachine pour discuter les conditions de travail à la Dominion Bridge Co. Par ordre du président.

SYNDICAT DU TEXTILE.

Le Syndicat catholique et national des Ouvriers Textiles s'assemble ce soir à la salle du Cercle Langevin, 647, rue Desery. Questions d'importance à l'ordre du jour. M. l'abbé E. Lacroix assistera à cette assemblée.

Feux de forêt

Québec, 31. — Des feux de forêt se sont déclarés dans la région de Chicoutimi, le long de la voie du chemin de fer National Canadien. Grâce à la bonne organisation des autorités pour prévenir de tels ravages, on affirme qu'ils sont dès maintenant sous contrôle.

Angle des rues ONTARIO et DELORMIER

Lundi: 6 et 7 JUILLET 2 et 8 h. p.m. Mardi: 6 et 7 JUILLET 2 et 8 h. p.m. Le seul gros cirque, venant.

98ème TOURNÉE ANNUELLE

Parade de plusieurs milles de longueur par les rues, lundi, à 10 heures de l'avant-midi.

CIRQUE John Robinson

1,000 personnes — 500 chevaux — Foule d'animaux — Troupeaux d'éléphants et de chameaux — Attractions européennes — Sièges pour 10,000 personnes — Prix d'avant-guerre.

Billets en vente dans le bas de la ville, à la pharmacie Robert, angle Craig et St-Laurent, aux mêmes prix que sur les terrains du cirque.

SYNDICAT DES MENUISIERS.

Le Syndicat catholique et national des Charpentiers-Menusiers a son assemblée spéciale, ce soir, au numéro 90, rue Desery. A cette assemblée sera déterminé le détail d'une grande campagne de propagande en faveur de ce Syndicat. Les membres en règle seulement son admis à cette assemblée.

Le Syndicat catholique et national des Employ

ETATS-UNIS

LA JOURNÉE DU SOUVENIR

DES CEREMONIES OFFICIELLES ONT MARQUE LE "MEMORIAL DAY", QUI A ETE FETE HIER AUX ETATS-UNIS. — A NEW-YORK.

Washington, 31. (S.P.A.)—Le Jour du Souvenir pour les morts des guerres américaines a revêtu un cachet international à la cérémonie qui a eu lieu au cimetière d'Arlington, sous la présidence de M. Warren G. Harding.

Sir Auckland Geddes, l'ambassadeur anglais, a déposé une couronne et prononcé une allocution. Au nom de l'Empire et de toutes les colonies et dominions, il a salué la mémoire des soldats tombés.

New-York, 31. (S.P.A.)—Des milliers d'anciens combattants de la guerre civile, de la guerre espagnole et de la dernière guerre ont paradé hier en l'honneur des soldats morts. A eux s'étaient joints des confrères d'armes qui ont fait du service au front dans l'armée canadienne, sous le costume écossais et dans le bleu horizon de France.

Les infirmières qui ont soigné les blessés, et les femmes qui se sont occupées des soldats durant la guerre, ont revêtu leur uniforme et ont marché derrière les fanfares sans nombre qui faisaient entendre des airs de guerre.

Tous les mâts de la ville étaient en berne. Vingt et un canons ont tonné à l'heure de midi.

Des centaines d'anciens militaires aux cheveux gris qui défendirent l'union en 1861, formant la tête de la colonne qui, pendant trois heures, a défilé sous les ormes et les érables de Riverside Drive.

Dans toutes les parades on a porté une attention spéciale aux mères de matelots. Un groupe de ces femmes, dont les fils sont morts en mer, a jeté des fleurs dans les eaux de l'Hudson, pendant que les navires de guerre faisaient entendre leurs salves.

Les postes de la légion américaine, les vétérans des guerres étrangères et autres organisations ont planté des arbres-souvenirs dans toutes les parties de la ville. Plusieurs églises ont tenu des cérémonies religieuses spéciales.

Des milliers de personnes ont visité la dernière demeure de Théodore Roosevelt, à Oyster Bay.

Les vaisseaux du port étaient chargés de New-Yorkais qui se rendaient voir l'immense couronne placée sur les épaules de la Liberté.

Au Sénat

LES DROITS D'AUTEUR

UN DEBAT SUIVI DE PLUSIEURS VOTES

(Extrait du compte rendu officiel.) Ottawa, 30. — Sur la deuxième lecture du bill des droits d'auteur, M. le sénateur Thomas Chapais demande plus de considération et de justice pour l'auteur canadien.

Le bill restreint le champ de ses activités, et de plus n'est pas conforme à la convention de Berne. Les auteurs canadiens ont perdu beaucoup dans le passé à cause du manque d'une loi sur les droits d'auteur, et le bill actuel ne leur donne pas l'encouragement qu'ils méritent.

A la séance du soir, MM. les sénateurs Belcourt, Dandurand, Beauharnais, Bégin, Chapais et David protestèrent tous fortement contre les clauses qui rendent la publication obligatoire au Canada et font une distinction entre l'éditeur canadien et l'auteur canadien.

Sir James Loughheed dit que la question des droits d'auteur est débattue depuis plusieurs années et que la mesure devant la Chambre est un compromis qui, s'il ne reçoit pas la sanction de la Chambre, laissera le Canada sans loi sur les droits d'auteur. Il souhaite que les auteurs reçoivent beaucoup de prières et de protection. Mais le public et les éditeurs canadiens ont droit à certaine considération. Un amendement à l'article treize qui rend la publication obligatoire au Canada est rejeté par 26 contre 20.

Un autre amendement proposé par M. le sénateur Dandurand refusant le droit à un éditeur canadien de se servir d'un manuscrit d'un auteur canadien a été publié dans un autre pays est rejeté. La majorité écarte aussi des amendements des sénateurs Belcourt et Proudfoot affectant les droits régalien sur les disques de gramophones, le premier cherchant à fixer les droits régalien au taux payé en Angleterre et le second cherchant à réduire le taux de deux sous le disque à un sou et à décréter ainsi que aucun droit ne sera payé sur les disques destinés à l'exportation.

Avant l'ajournement, sir James Loughheed annonce que le résultat de la conférence entre le Sénat et la Chambre des Communes au sujet des amendements à la loi des juges a été un compromis selon lequel il est convenu que les juges pourront agir comme arbitres dans les cas où ils seront nommés par arrêté gouvernemental.

Protestation des Indiens

Syracuse, N.-Y., 31. — Le Dr Earl A. Bates, de l'Université de Cornell, a déclaré qu'il avait été invité à accompagner à Londres une délégation des chefs iroquois du Canada afin de protester personnellement auprès du roi Georges V contre les lois canadiennes portant atteinte à la citoyenneté des Indiens. Ceux-ci, ajoute le Dr Bates, ont protesté en vain jusqu'ici auprès du gouverneur-général et d'autres autorités officielles à Ottawa.

David Sky, chef suprême des Iroquois du Canada, le chef Harrison Hall, le chef George Nash et le chef William Martin iront très probablement eux-mêmes en Angleterre en vue de protester eux aussi contre le régime qui est fait à leur tribu canadienne.

ALLEMAGNE

UNE SECONDE PUNITION

LE CAPITAINE MUELLER EST CONDAMNÉ A 6 MOIS DE PRISON PAR LA HAUTE-COUR ALLEMANDE, POUR AVOIR COMMISSÉ DES ATROCITÉS CONTRE DES SOLDATS FRANÇAIS.

Leipzig, 31. (S. P. A.) — Le capitaine allemand Mueller a été condamné à six mois de prison, hier, pour avoir commis des atrocités au camp d'emprisonnement de Flavyle-Martel, département de l'Aisne, en France, durant la guerre. C'est le second officier allemand qui comparait devant le tribunal désigné pour entendre ce genre de causes. Le procureur de l'Etat a demandé que l'accusé soit condamné à quinze mois de prison pour avoir frappé des prisonniers et avoir forcé des malades à travailler. La défense a prétendu, de son côté, que six mois de détention dans une forteresse constitueraient une punition suffisante pour les délits de l'accusé.

Sir Ernest Pollock, procureur-général, est revenu de Leipzig à Londres. Il a assisté à l'ouverture des procès des criminels de guerre allemands. Il déclare que le tribunal établi à Leipzig équivalait au Conseil Privé anglais. Le président donne l'effet d'un homme sincère et impartial. Les témoins anglais ont été interrogés avec loyauté et leurs témoignages ont été fidèlement traduits.

Un inspecteur de police anglais qui était présent au procès du sergent Heine, pense que sa condamnation à dix mois de prison est juste, mais les plus grosses accusations proférées contre lui n'ont pu être prouvées et dans certains cas, il avait été provoqué. Contrairement à cette opinion, quelques journaux londoniens sont mécontents et trouvent que la sentence imposée à Heine est insuffisante au point d'être une farce.

Le Daily News, parlant du châtiment infligé à Mueller, déclare qu'il n'est pas étonné que le gouvernement soit sous le feu des interpellations aux Communes, car, écrit-il, on cherche odieusement à protéger les bandits du temps de guerre.

Le programme du New-York Philharmonic Orchestra, vendredi soir, on entendra pour la première fois à Montréal, la 8e Symphonie de Beethoven. Elle est assez rarement jouée, le voisinage redoutable de la Neuvième l'ayant pour ainsi dire noyée dans ses rayons. Mais comme c'est le cas pour les grands symphonies et en particulier pour Beethoven, elle marque une ascension dans la création de ce maître; moins grande que la Symphonie avec chœurs, on peut dire qu'elle en est le prélude, l'annonce si l'on préfère. Ceci, bien entendu au point de vue de sa facture; toujours le maître approche de la perfection. Elle date de la même année que la Septième, 1812. Conçue différemment, un lien cependant les unit: l'expérimentation que Beethoven, toujours de plus en plus maître de son écriture, fait des combinaisons de rythmes et de thèmes, et dans la Huitième, c'est avec une délicatesse extrême et la plus grande fantaisie qu'il manie ces éléments.

A côté de la Symphonie beethovenienne, une autre oeuvre méritée une mention spéciale: la Scheherazade de Rimsky-Korsikoff. Ceux qui connaissent les Mille et Une Nuits savent que la sultane Schéhérazade est condamnée à avoir la tête coupée après la première nuit, mais bien décidée à rester vivante elle entreprend de raconter chaque soir au Sultan des récits qui s'entrevoient de telle façon qu'un conte ne finit qu'après qu'un autre est commencé qui, à son tour, en engendre un autre.

Le sujet de la Suite du compositeur russe, c'est Schéhérazade racontant au Sultan les aventures de Sindbad le Marin et incidemment celle du Kalender au Cheval de Bronze. Le lien entre tous ces contes musicaux, c'est le thème de Schéhérazade, confié au violon-solo, au début de chaque morceau, toujours le même dans son schéma mélodique, toujours varié dans ses ornements. Puis vient le conte illustré avec cette magnificence de sonorité, cette richesse de couleur orchestrale par quoi est célèbre l'Ecce des Cinq, comme on appelle Rimsky-Korsikoff, Balakireff, Moussorgsky, Borodine et César Cui.

A côté de ces oeuvres, il faut compter aussi l'Ouverture Léonore No. 3 de Beethoven. On sait que c'est de l'Idilio, le seul opéra que Beethoven écrivit. D'une beauté qui frappe même ceux pour qui une oeuvre aussi classiquement conçue est chose un peu sévère, elle compte parmi les oeuvres les mieux reçues du dernier concert de l'orchestre Toscanini.

Enfin l'Ouverture des Maîtres-Chanteurs de Wagner avec ses motifs principaux: celui des Maîtres, le plus tard, puis celui de l'Amour (le chant de Walther) et tous ses autres motifs secondaires, et de celles qui, à elles seules, forment un poème complet qui par lui-même n'a besoin d'aucun commentaire.

Telles sont les oeuvres qu'on entendra vendredi soir, jouées par un orchestre qui a peu d'égaux dans le monde et qui s'est affirmé par une vie de trois-quarts de siècle.

Cela vaut certes la peine qu'on ne croit pas la saison musicale déjà finie et qu'on consacre encore cette soirée à la musique.

Le duc à Québec

Québec, 31. — Le Duc de Devonshire et sa suite sont attendus ici pour le midi. Ils passeront quelques jours dans notre ville avant de s'embarquer pour l'Angleterre.

IRLANDE

DES TROUPES NOUVELLES

M. LLOYD GEORGE ANNONCE AUX COMMUNES QU'IL EST QUESTION D'ENVOYER DE NOUVELLES TROUPES EN IRLANDE. — PAS D'AUTONOMIE.

Londres, 31. (S.P.A.) — Le premier ministre Lloyd George a annoncé à la Chambre des Communes hier, en réponse à une interpellation, qu'il est question de renforcer les forces de la Couronne en Irlande et qu'il fera à ce sujet une déclaration au parlement aussitôt que les dispositions auront été prises. Le premier ministre a donc ainsi confirmé la nouvelle qui courait depuis quelque temps à l'effet que des troupes additionnelles seraient jetées sur le sol irlandais. Il a ajouté que le gouvernement envisageait des réserves en Irlande.

Répondant à une autre interpellation, M. Lloyd George a dit que l'autonomie coloniale ne sera pas accordée au nord ni au sud de l'Irlande et que la dette nationale irlandaise ne sera pas soumise à l'arbitrage judiciaire. Même si le parlement approuvait ces deux mesures, dit-il, il y a raison de croire que les hommes responsables de la violence qui sévit en Irlande ne les accepteraient pas et seraient plutôt portés à y voir un signe de faiblesse de la part du gouvernement anglais et un encouragement à la violence.

DES VICTIMES  
Dublin, 31. (S.P.A.)—Martin Hurcell et William O'Brien, deux prisonniers civils, ont été tués aux baraquements de Tipperary hier. On annonce officiellement qu'ils avaient cherché à désarmer une sentinelle.

Un porteur de chemin de fer nommé Murphy a été tué dans son lit à Fort Rock, six milles au sud de Dublin. Murphy était un républicain en vedette dans la localité.

Le constable William Mitchell, traduit récemment en cour martiale, pour répondre à l'accusation d'avoir tué en février dernier le magistrat Robert Dixon, dans le comté de Wicklow, a été condamné à mort. Dixon et son fils James se défendaient contre des bandits armés, quand le constable a tué le père et blessé le fils.

Deux civils du nom de Foley et de Mayer ont aussi été condamnés à mort pour avoir assassiné le sergent de police Wallace, à Knocklong, au mois de mai 1919.

UNE CONFERENCE PROBABLE

Londres, 31. — Le "Times" prétend que sir James Craig, futur premier ministre de l'Irlande, et Eamon de Valera, chef des républicains irlandais, vont se rencontrer sous peu une deuxième fois.

LE CABINET DE L'ULSTER

Belfast, 31. — Le parlement de l'Irlande septentrionale se composera de 40 unionistes, 6 nationalistes et 6 sim-féiners. Les portefeuilles du nouveau cabinet n'ont pas encore été distribués, mais on croit que les hommes suivants seront choisis: sir James Craig, premier ministre; H. M. Pollock, ministre des finances; le marquis de Londonderry, ministre de l'éducation; sir R. Dawson Bates, ministre de l'intérieur; J. M. Andrews, ministre du travail; E. M. Archdale, ministre de l'agriculture.

L'orateur sera probablement Hugh O'Neill.

Courrier de Mont-Laurier

Mont-Laurier, 30. (D.N.C.) — Mardi, le 24 mai, les élèves du séminaire ont fêté les héros du Long-Sault par une démonstration publique dans la cour de récréation. A deux heures de l'après-midi, les orateurs prennent place sur l'estrade magnifiquement décorée, pendant que l'orchestre joue des airs canadiens.

M. Armand Fiset, président de la fête ouverte Assemblée, il prêche la fierté nationale et présente les six autres orateurs qui, pendant une heure et demie exaltent Doard et ses compagnons, et tirent des leçons pratiques de leur glorieux fait d'armes.

M. Belval raconte le drame du Long-Sault, et M. Charbonneau nous en dit la subtilité. MM. Louis-Joseph Choquette assure aux braves de 1660 la reconnaissance du peuple canadien français. M. Poirier fait revenir Dollard au milieu de nous pour nous donner des leçons de patriotisme. Les deux derniers discours sont prononcés par MM. Chal Giroux et Chabot; c'est la foi qui a fait si grands; c'est la bravoure de 1660, nous dit M. Giroux, et M. Chabot d'ajouter qu'un tel exemple ne doit pas être perdu pour nous: Noblesse oblige.

Bref, ce fut une journée intéressante et qui produira à n'en pas douter, des fruits durables dans le cœur des jeunes assistants.

Mgr F.-X. Brunet est revenu de Carillon où il a chanté la messe solennelle, célébrée à la mémoire de Dollard et de ses compagnons.

— Jeudi, le 26 mai, eut lieu la première communion d'un grand nombre de nos enfants.

— A dix heures, Mgr Brunet a confirmé les enfants. La cathédrale en était remplie.

— Une pluie bienfaisante a éteint nos feux de forêt et humidifiée la terre qui en avait grandement besoin.

— La semaine dernière un pénible accident a failli causer la mort de M. L.-P. Collin qui travaillait sur un poteau, à bas duquel il est tombé. Il a été transporté à un hôpital de Montréal. On dit que sa vie n'est pas en danger.

— Le 5 juin prochain, M. Paul Dufant donnera ici, avec quelques autres artistes, un concert sacré.

Un hydroplane capote

Québec, 31. — Un hydroplane piloté par les capitaines Morency et Sewell survolait Chicoutimi hier alors qu'il est venu se heurter à une maison. Prenant feu aussitôt, il a capoté, jetant les deux occupants à la rivière.

Les capitaines Morency et Sewell ont été rescapés. Quant à l'hydroplane, il n'a été que légèrement endommagé.

LES MINEURS

L'ARBITRAGE RESTE LIBRE

M. LLOYD GEORGE DECLARE AUX COMMUNES QU'ON A MAL INTERPRETE SES PAROLES ET QU'IL N'A JAMAIS VU L'ETABLIR L'ARBITRAGE OBLIGATOIRE.

Londres, 31. — M. Lloyd George a déclaré, hier, aux Communes, qu'il n'a jamais menacé d'établir l'arbitrage aux mineurs en grève. "Je n'ai même pas parlé, dit-il, de demander au parlement d'adopter une législation et durant les pourparlers personne n'a même prononcé le mot d'arbitrage obligatoire. Comment se fait-il qu'on ait ainsi rapporté nos paroles, je ne le sais pas. Il est vrai que nous avons parlé de ce qui pourrait arriver si les mineurs refusaient d'exécuter certains termes. J'ai dit que le gouvernement aurait alors à étudier quelles mesures prendre pour forcer les mineurs à les remplir et je ne vois pas pourquoi des gens ont pensé que cela signifiait l'arbitrage obligatoire."

William Thorne, chef travailliste, a fait remarquer que les propos vrais ou non de M. Lloyd George ont été publiés partout et font déjà un grand tort dans les districts miniers.

M. Lloyd George a certainement essayé au cours de ses dernières entrevues avec les chefs des mineurs de les mettre bien en face des faits. Il a tenté de leur faire comprendre à quel désastre l'arrêt du travail aux mines conduisait la nation. L'exposé de la situation qu'il a fait samedi, et les moyens d'y remédier qu'il a suggérés, ont indubitablement paru à ses auditeurs comme l'équivalent de la compulsion de l'Etat. En tout cas, les démarches du premier ministre n'ont réussi qu'à endurcir les coeurs des ouvriers des mines.

Frank Hodges disait hier, à Londres, que la Fédération des mineurs n'accepterait jamais la dictature de l'arbitrage obligatoire. Quant à l'octroi du gouvernement, M. Hodges est d'avis qu'il devrait se prolonger au besoin, et non seulement durer pendant la courte période de trois mois.

DES MECONTENTEMENTS  
Londres, 31. (S. P. C.)—Les mineurs et leurs patrons ont compris maintenant que le gouvernement a dit son dernier mot, à savoir qu'ils devaient s'entendre ou soumettre leur différend à l'arbitrage obligatoire.

Les propositions du gouvernement en résumé comportent un accord temporaire et un règlement. Le premier ministre a fait allusion à l'arbitrage obligatoire et cela a soulevé le ressentiment des mineurs.

Est-ce que les charbonniers seront traités de même et est-ce que les deux côtés vont être mis en prison? demanda Herbert Smith, fonctionnaire du syndicat des mineurs, lorsque le premier ministre a annoncé la nouvelle. Le premier ministre déclara qu'ils seraient traités de la même façon que les mineurs s'ils mettaient des obstacles à l'accord.

Les propositions du gouvernement seront maintenant présentées aux réunions de district des syndicats et les membres voteront.

Sir Charles Macara, qui a prôné le conseil industriel, a fait une déclaration où il regrette l'arbitrage obligatoire.

L'opinion publique cependant semble encline à croire que l'arbitrage obligatoire est le seul moyen d'arrêter un accord. Les journaux traitent la menace plutôt à la légère. Personne ne peut dire comment on pourrait former des millions d'hommes à descendre dans les mines. Un autre débat parlementaire sur le sujet aura probablement lieu cette semaine.

Un centenaire

Saint-Hyacinthe, 31. (D.N.C.) — Les élèves de l'Académie Girouard se préparent à célébrer dignement le centenaire des Frères du Sacré-Coeur. Les fêtes dureront trois jours, les 3, 4 et 5 juin prochain. La fête religieuse aura lieu le vendredi, 3 juin, jour du Sacré-Coeur, fête patronale en même temps de la Communauté. Elle sera précédée d'un triduum, pendant lequel les élèves assisteront en corps, le matin à la messe de 7 heures, et le soir au mois du Sacré-Coeur.

Le vendredi, la grand-messe aura lieu à huit heures et demie. Les élèves partiront en procession de l'Académie Girouard et défilent par les rues Mondor et Girouard, précédés du drapeau du Sacré-Coeur. Avant la messe, la masse des élèves chantera le cantique du Centenaire, composé spécialement pour la circonstance. La chorale de l'Académie fera entendre la messe de Jeanne d'Arc, de A. Arras; le propre du temps sera en chant grégorien. Le chanoine L.-A. Sénécal, curé de la Cathédrale, donnera le sermon sur le Sacré-Coeur. A cette messe, tous les élèves feront la communion aux intentions de leurs maîtres. Le cantique du Centenaire sera de nouveau chanté à la sortie et les élèves se rendront en parade à l'Académie.

Le soir, à 7 heures et quart, à l'heure sainte, il y aura consécration au Sacré-Coeur de tous les élèves de l'Académie Girouard. Les jeudi et samedi, à trois heures, une répétition de la grande messe sera donnée pour les enfants. Dimanche soir, à huit heures, les élèves actuels donneront une grande séance dramatique et musicale en l'honneur des anciens élèves et des amis de l'Académie Girouard. On aura le plaisir d'entendre, pendant les entrées, le septuor de saxophones de la Société Philharmonique.

Occasions du Mercredi chez Dupuis Frères  
Téléphone Est 8000

Vente Spéciale pour Mercredi Seulement  
600 COMPLETS LAVABLES  
Pour Garçons de 3 à 8 ans  
Valeurs de 3.50 Notre Prix 2.59  
Pour le temps des vacances et des chaleurs, rien ne convient mieux à votre garçonnet qu'un costume lavable; rien plus ne lui donne une apparence de propreté et de fraîcheur et lui procure plus de confort qu'un joli costume lavable. Pour les sorties ou la promenade, quand le garçonnet doit être en toilette, le costume lavable s'impose.  
Modèles Buster, Oliver Twist ou Middy, en duck beige ou blanc, ou en guingan gris, bleu pâle et beige uni ou rayé.

ARTICLES POUR HOMMES  
FAUX-COLS  
en toile, marque Arrow, pour hommes. Différents modèles; encolures: 14 à 17-1-2. Rég. 10 chacun. Prix, la douzaine... 75  
CRAVATES  
Beau choix de CRAVATES en soie, forme à bout flottant, variété de nouveaux dessins; quelques-unes en tricot. Valeurs jusqu'à 1.25 pour .49  
Sous-Vêtements  
en halbriggan blanc ou crème, marque Watson, pour hommes. Manches et jambes longues ou courtes; grands pour camisoles et caleçons; 34 à 40. Valeurs jusqu'à 1.50 le morceau. Spécial 1.19

Mouchoirs pour Hommes  
150 douzaines de MOUCHOIRS en coton blanc, avec bord étroit ourlé; moyennes dimensions. Prix spécial, la douzaine... 89  
Pas de commandes par poste ni téléphone. Au rez-de-haussée.  
LAINES WHEELING  
à 2 et 3 brins, pour tricots; nuances: cardinal, gris, royal, rouge clair, noir et blanc. Valeur de 1.99 la livre pour 1.00  
Au rez-de-chaussée.

RIDEAUX  
RIDEAUX en marquise crème, garnis de dentelle et d'entre-deux. Prix, 5.50 la paire...  
CRETONNE  
CRETONNE pour draperies, couvertures de meubles et rideaux, 50 pouces de largeur; choix de dessins. Rég. 3.60 et 4.25 la verge 2.40 pour...  
CRETONNE de 50 pouces de largeur. Rég. 1.75 1.19 la verge pour...  
SATINE  
SATINE de 30 pouces de largeur, dessins fleuris; choix de couleurs. Prix, la .89 verge...  
CRETONNE  
CRETONNE de 36 pouces de largeur. Rég. .90 la .59 verge pour...  
Au troisième.

Dupuis Frères  
LE MAGASIN DU PEUPLE  
447 à 449 rue Sainte-Catherine Est,